



RAPPORT D'ACTIVITÉ
DU RÉSEAU NATIONAL DES
JUNIORS ASSOCIATIONS
2018

ASSOCIATION
Junior
Réseau National des Juniors Associations



Le mot de la Présidente

Dans le cadre de la préparation du centenaire de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, des associations d'éducation populaire et les pouvoirs publics s'interrogent sur la faible participation des enfants et des jeunes aux instances de gouvernance des associations sportives ou culturelles alors qu'ils en sont très souvent adhérents. Plus encore, alors que la loi de 1901 garantit une des grandes libertés républicaines, sans restriction aucune, les mineurs ne s'organisent pas sous forme de collectifs associatifs.

Partageant cet état de fait, il y a 20 ans, la Ligue de l'enseignement, J.Presse (devenue Jets d'encre) et le Groupement d'Intérêt Public Défi Jeunes créent le dispositif Junior Association pour faire savoir en premier lieu aux mineurs eux-mêmes mais aussi aux préfetures, aux assureurs, aux banques qu'une association peut être créée et gérée par les jeunes, sans attendre leur majorité.

La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels et la Confédération des Maisons de Jeunes et de la Culture rejoignent ensuite l'aventure pour déployer dans tous les territoires, ruraux, urbains, métropolitains et ultra-marins, cet outil simple d'accès et, au-delà, cette conception de la jeunesse en capacité de s'auto-organiser pour agir ensemble.

Et pour cela, le RNJA leur offre un cadre émancipateur, où ils peuvent s'épanouir, et dans un rapport à l'autre faire grandir ce que l'on nomme l'estime de soi. L'ambition partagée au sein du RNJA est de contribuer à changer l'image des jeunesses pour que les rapports entre les générations ne soient plus fondés sur la méfiance. L'outil Junior Association est une façon de fournir aux plus jeunes une chance d'apprendre, de proposer, d'inventer, de prendre des responsabilités et ainsi prendre sa place dans la société.

C'est dans cette logique aussi que le RNJA, il y a quelques années, a rénové ses statuts au sein du Réseau National des Juniors Associations, d'une part pour faire une plus grande place et mieux entendre le réseau de terrain des Juniors Associations et d'autre part pour offrir des modalités d'engagement bénévole à ceux qui le souhaitent dans une logique de parcours : de l'action au local dans une Junior Association à une implication dans des instances nationales pour construire et porter des messages auprès des pouvoirs publics.

Tous les membres « adultes » du Conseil d'administration s'accordent sur le fait que le RNJA a réussi : chacun a beaucoup appris, les réunions statutaires ne se déroulent plus de la même façon et le regard que nous portons les uns sur les autres n'est plus le même non plus.

Le RNJA a fêté ses 20 ans en 2018. 60 000 jeunes ont vécu une expérience bénévole en Junior Association. Cela n'aurait pas été possible sans l'engagement des accompagnateurs locaux ni le militantisme des professionnels et des bénévoles des associations d'éducation populaire, les Relais Départementaux du RNJA.

Tant qu'il ne sera pas tout à fait évident pour la société française que quel que soit son âge, on peut créer une association, le RNJA poursuivra son action de promotion du droit d'association des mineurs et de leur engagement, donc leur visibilité, dans des espaces collectifs.



Les Juniors Associations ont



leurs membres toujours pas !

Hélène GRIMBELLE

Présidente du Réseau National des Juniors Associations

Sommaire

PREMIÈRE PARTIE : ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE LEURS PROJETS

- 6 Junior Association : s'associer pour agir
- 12 Les Relais Départementaux : un maillage national de personnes ressources
- 14 Les Volontaires en Service Civique : des acteurs jeunes au service de l'engagement
- 16 Faire vivre un maillage local d'accompagnement de projets
- 18 Faciliter l'accès des jeunes aux outils de la vie associative dans un cadre adapté

DEUXIÈME PARTIE : 2018, 20 ANS D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE JEUNES MINEURS

- 22 1998-2018 : 20 ans de projets en chiffres et en histoire
- 24 Etude : « L'engagement dans une junior association, entre professionnalisation et politisation »
- 28 Des événements qui fédèrent le réseau et font (re)connaître l'action des Juniors Associations
- 32 L'Assemblée Générale 2018, événement phare des 20 ans du réseau

TROISIÈME PARTIE : UN PROJET STRATÉGIQUE TRADUIT EN PLANS D'ACTION TRIENNAUX POUR CONTINUER À FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES MINEURS

- 36 Bilan du plan d'action 2016-2018
- 40 Plan d'action 2019-2021

QUATRIÈME PARTIE : UNE VIE DÉMOCRATIQUE RICHE POUR UNE ASSOCIATION EN MOUVEMENT

- 46 Les associations d'éducation populaire qui composent le RNJA
- 48 Le Collège des Juniors Associations : des représentants nationaux investis
- 50 Budget 2018 et partenaires



PREMIÈRE PARTIE

ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE, AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE LEURS PROJETS

Tête de réseau en appui des Relais Départementaux, des Juniors Associations et de leurs Accompagnateurs Locaux, le Réseau National favorise l'engagement de jeunes dans un espace éducatif respectueux de leur autonomie et de leur pouvoir d'agir.



01 JUNIORS ASSOCIATIONS: S'ASSOCIER POUR AGIR

EN BREF...

En 2018, ce sont **11 247 jeunes** qui se sont engagés sur l'ensemble du territoire français, au sein de **1 048 Juniors Associations**. Si le nombre de Juniors Associations est égal à celui de l'an passé, près de **70 jeunes supplémentaires ont rejoint le réseau et 555 nouvelles habilitations ont été réalisées** : autant de nouveaux projets qui montrent le dynamisme du réseau.

1 048

Juniors Associations
actives en 2018

555

nouvelles Juniors
Associations

473

renouvellements
d'habilitation

20

Juniors Associations
Majeures

LEVER LES FREINS À L'ENGAGEMENT DES JEUNES MINEURS

Proposer aux jeunes de 11 à 18 ans un moyen de se regrouper pour faire éclore leurs projets, leurs idées, un cadre pour accueillir leur envie d'agir : c'est ce que permet le RNJA à travers la démarche de la Junior Association. Celle-ci s'apparente au fonctionnement des associations loi de 1901, encore réservées aux majeurs dans la pratique.

La Junior Association permet aux jeunes engagés **d'être assurés dans leurs activités, de gérer eux-mêmes un compte bancaire, de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches** et aussi de **gagner en crédibilité** auprès des partenaires de leurs projets.

UN CADRE PÉDAGOGIQUE PROPICE À L'ÉMANCIPATION DES JEUNES

Les jeunes constitués en Junior Association évoluent entre pairs et deviennent maîtres de leurs projets, de l'idée à la mise en œuvre. Les adultes engagés au sein du dispositif accompagnent les jeunes mineurs dans leurs démarches, **dans le respect de leur engagement et de leur autonomie** : la relation adultes-jeunes s'instaure alors sur une base de confiance et d'obligations réciproques, afin de mener les jeunes vers une **« majorité accompagnée »**.

C'est aussi grâce à l'implication des Accompagnateurs que le dispositif fonctionne et prend tout son sens, en faveur de l'engagement des jeunes.

ÊTRE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Si la création d'une Junior Association est toujours motivée par un projet, une initiative particulière, les notions de « groupe » et d'entité commune sont également très présentes et soudent les jeunes entre eux. La Junior Association est alors **un cadre pour grandir et construire ensemble, un lieu de fraternité, d'affinité, de créativité** où l'on tâtonne ensemble

et où l'on apprend de ses erreurs. Cet espace rassurant ne signifie pas pour autant repli communautaire : les jeunes, à travers les activités créées, les interlocuteurs extérieurs rencontrés ou les partenaires sollicités, **découvrent ensemble**, ils s'ouvrent et s'insèrent dans leur environnement social. Cette dimension initiatique de la

Junior Association offre ainsi une autre manière d'acquérir des compétences, des savoir-faire et savoir-être et **participe à l'inclusion sociale et citoyenne de tous les jeunes, avec une attention toute particulière aux publics réputés éloignés de l'engagement**, en milieu rural ou dans les quartiers populaires.

QUI SONT LES MEMBRES DES JUNIORS ASSOCIATIONS ?



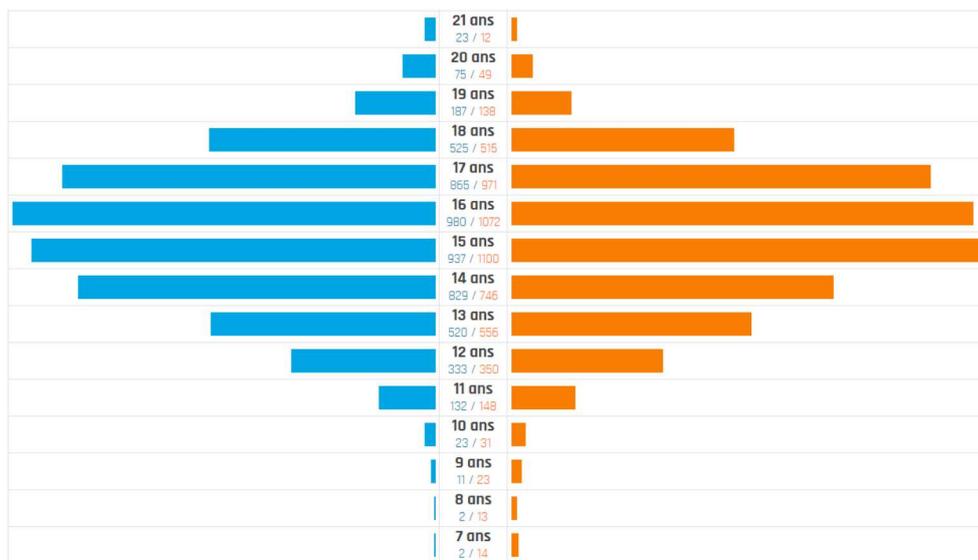
11 247

jeunes bénévoles membres des Juniors Associations



49%
de garçons

51%
de filles



11 MEMBRES

en moyenne par
Junior Association

16 ANS

d'âge moyen

2 626

jeunes ayant le statut
de représentant,
dont **50%** de filles et
50% de garçons

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Juniors Associations sont présentes dans toute la France. Elles sont près de **16% implantées dans un quartier dit « politique de la ville »** en 2018. **40% des Juniors Associations sont situées en milieu rural** dans des communes de moins de 5 000 habitants.

LES DOMAINES D'ACTION DES JUNIORS ASSOCIATIONS

En complétant leur dossier d'habilitation, les Juniors Associations peuvent indiquer que leur projet relève de plusieurs domaines d'action ; ce qui explique, si on cumule les proportions indiquées ci-après, un total supérieur à 100.



70%

ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Dans les villages, les quartiers ou les établissements scolaires, les jeunes veulent faire bouger les choses autour d'eux. Ils se rassemblent en Junior Association pour mener des projets pour et par les jeunes mais aussi pour tous les habitants du territoire.

La Junior Association **Pablo Event Jeunesse** (92) organise des activités festives pour les jeunes de sa ville, Nanterre, afin d'y améliorer la communication et le lien social. Avec un public plus vaste, la Junior Association **AJM** (63) organise aussi des activités et participe à la vie locale au travers d'actions diverses, comme par exemple l'organisation d'activités sportives et culturelles.



42%

CULTURE

Organiser un concert, participer à un chantier du patrimoine, réaliser un film ou accéder à des pratiques artistiques en amateur, les Juniors Associations culturelles sont diverses. La musique est la première pratique représentée suivie par le cinéma, le théâtre, le chant, la photo et le dessin.

La Compagnie des Loutrés (67) écrit ses propres pièces, réalise ses mises en scène et prend plaisir à les partager avec un large public. La Junior Association **Visionnaire LAB** (76) promeut quant à elle l'art au travers d'expositions, de concerts et d'ateliers variés.



34%

SÉJOUR AUTONOME - SORTIE DÉCOUVERTE

Partir en vacances, organiser des sorties, les Juniors Associations ayant des projets de voyage sont nombreuses. Auteurs de leurs séjours, les membres mènent des actions d'auto-financement durant l'année, tout en ajustant leur budget et leur itinéraire.

Across Borders (59), qui signifie « Au-delà des frontières », est une Junior Association de séjours à l'étranger. Son but est d'organiser divers voyages pour partir à la découverte culturelle et culinaire de différentes villes et pays d'Europe, comme la Pologne et sa capitale Varsovie en 2018, le tout en organisant des actions d'auto-financement toute l'année.



23%

ACTION SOCIALE - SOLIDARITÉ

Les jeunes sont nombreux à s'engager dans des actions de solidarité. Leur projet naît souvent d'une indignation, d'un sentiment d'injustice ou tout simplement de l'envie d'aider.

En prenant contact avec des sans-abris pour leur venir en aide mais aussi en se rapprochant des personnes âgées isolées, **Renard Génération** (26) donne une image valorisante des jeunes en luttant contre les inégalités et l'exclusion.

SPORT

Il existe des JA uniquement sportives, souvent pour pratiquer la danse, les sports urbains (parkour, trottinette, skate). Certaines associent sport et animation locale en organisant des tournois.

Toujours en forme, la Junior Association **Insidence** (56) organise des spectacles de danse qu'elle propose de présenter lors d'événements locaux. La Junior Association **5sense** (89) s'est, quant à elle, spécialisée dans la danse K-pop pour partager avec son public sa passion pour la culture coréenne.

COMMUNICATION ET MÉDIAS

Radios, webradios, chaînes YouTube, blogs, journaux... Aujourd'hui, les moyens d'information et de communication sont nombreux et permettent à chacun de prendre la parole dans l'espace médiatique.

Très déterminés, les membres de la Junior Association **Madness Movies** (35) créent, filment, montent et diffusent leurs propres vidéos et courts-métrages lors d'événements tels que des concerts et des fêtes. Ils cherchent également à acquérir de l'expérience dans la photographie. Les fonds récoltés servent ensuite à financer l'achat de matériels audiovisuels.

ENVIRONNEMENT

L'environnement est une préoccupation importante pour de nombreuses Juniors Associations, qui s'efforcent de se « mettre au vert ». Certaines en font leur objet à part entière et mènent des actions de sensibilisation, de prévention, de protection de la nature et/ou des animaux,...

C'est le cas de la Junior Association **Le Tournesol bleu** (73) qui s'engage dans une démarche de sensibilisation au développement durable et souhaite rendre sa ville de Chambéry plus responsable écologiquement.

CITOYENNETÉ

Qu'ils aient pour but la lutte contre les discriminations, la prévention du harcèlement ou de la violence ou l'animation de débats, les jeunes savent se mobiliser et prendre en main leur rôle de citoyens.

L'association des Lycéens Solidaires (75) rencontre et accompagne les jeunes migrants dans leur reprise d'études (dans le secondaire ou le supérieur), notamment en les aidant à apprendre le français.

JEUX

Jeux de société, jeux de cartes, jeux de rôle grandeur nature ou jeux vidéos, les pratiques ludiques des Juniors Associations sont très variées.

L'objectif de la junior association **La Concept** (44) est de proposer des *Escape Games* que les membres imaginent et confectionnent eux-mêmes de A à Z pour le grand public, notamment lors d'événements culturels locaux.

SCIENCES

Les Juniors Associations de sciences trouvent souvent leur origine dans une volonté de faire découvrir une passion autrement : explorer des sujets techniques à travers une démarche scientifique.

Les jeunes de **Robotique St-Yo** (44) ont décidé de monter une Junior Association pour pouvoir poursuivre leurs activités de manière autonome. Ils se retrouvent régulièrement pour construire leur propre robot, et participer au trophée de robotique, organisé par *Planète Sciences*.

22%

19%

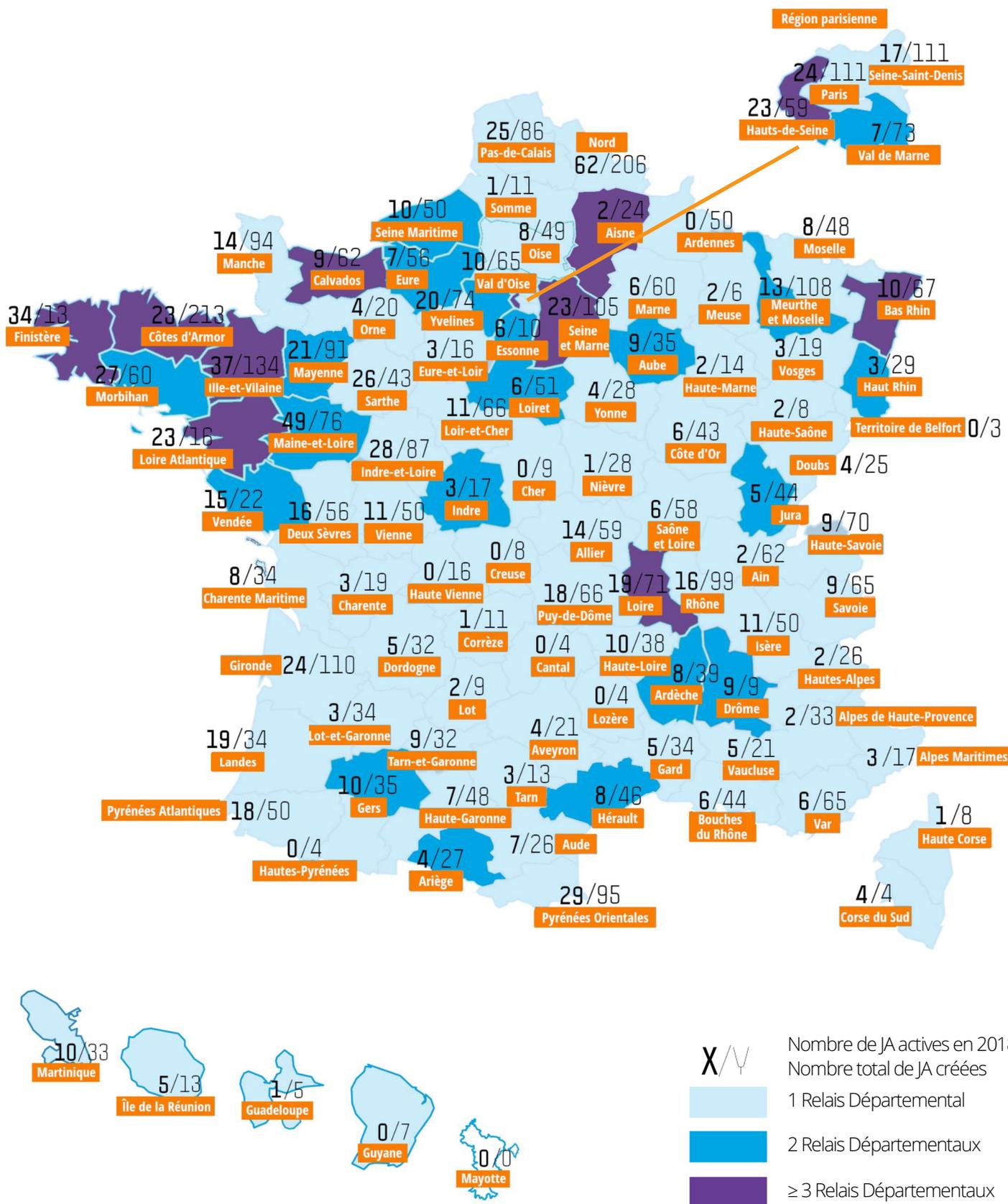
17%

14%

10%

2%

IMPLANTATION DES JUNIORS ASSOCIATIONS



ORGANIGRAMME DU RNJA

LES MEMBRES PERMANENTS DU RÉSEAU NATIONAL

Le RNJA réunit des associations d'éducation populaire, d'envergure nationale, qui adhèrent à l'objet et au projet de l'association et s'engagent dans le développement territorial du dispositif Junior Association.

- La Ligue de l'enseignement (membre fondateur)
- La Confédération des M.J.C. de France
- L'association nationale Jets d'encre (membre fondateur)
- La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France

LES RELAIS DÉPARTEMENTAUX

Les échelons départementaux des associations d'éducation populaire membres du RNJA peuvent devenir Relais Départementaux. En 2018, ils sont 148. On en compte un ou plusieurs selon les départements. Ils sont :

- Une fédération départementale de la Ligue de l'enseignement
- Une fédération départementale des M.J.C. adhérente à la C.M.J.C.F.
- Une fédération départementale ou régionale des Centres Sociaux et Socioculturels
- Des agents des DDCSPP - Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, dont l'implication remonte à la création du RNJA.

LES ADULTES ACCOMPAGNATEURS

Animateurs, élus associatifs et de collectivités locales ou issus du cercle familial, ces adultes assurent l'accompagnement de proximité des Juniors Associations, à titre bénévole ou professionnel. Les Relais Départementaux favorisent l'émergence d'Accompagnateurs Locaux au sein de leur département ou région.

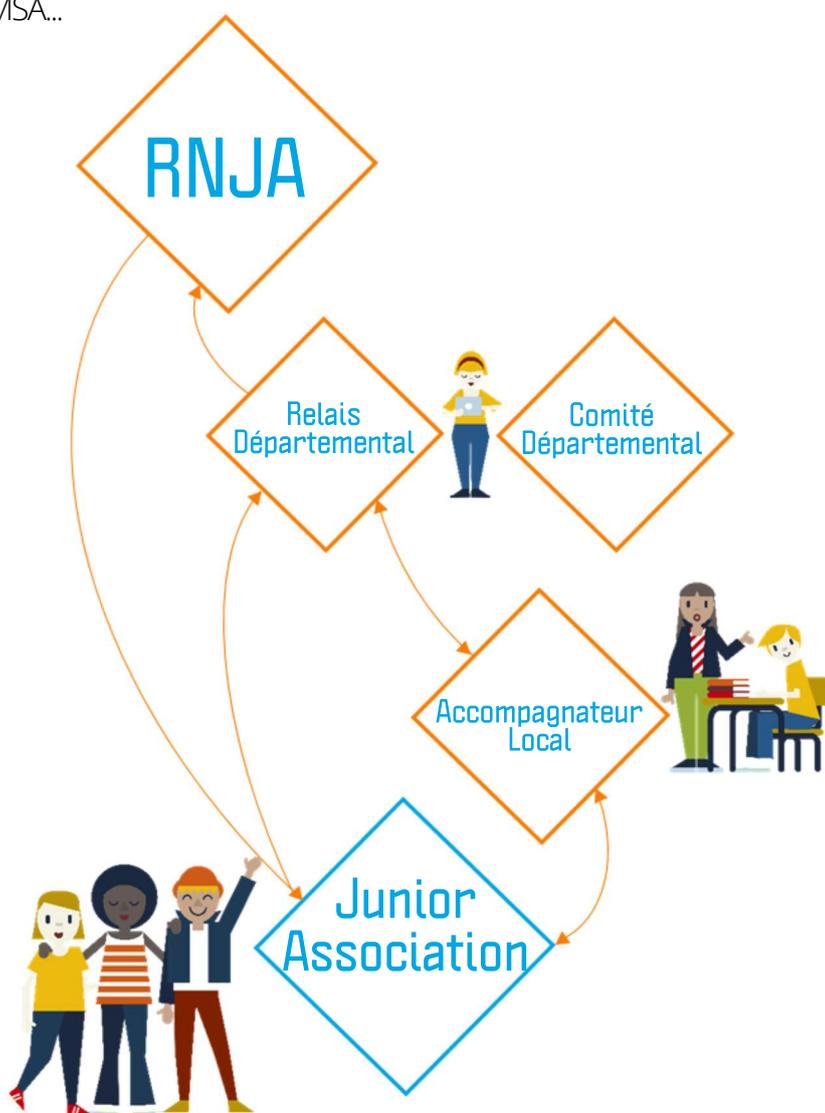
LES JUNIORS ASSOCIATIONS

Tout groupe de jeunes âgés de moins de 18 ans peut réaliser une demande d'habilitation en Junior Association. Il suffit d'être au minimum deux et de désigner au moins deux représentants mineurs. Une Junior Association peut compter parmi ses membres quelques jeunes majeurs de 18 à 20 ans.

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Lorsque plusieurs Relais sont présents sur le même territoire, ils sont encouragés à se regrouper en Comité départemental pour poursuivre le dispositif JA et organiser des projets communs, s'échanger toute information ou ressource utile.

D'autres acteurs associatifs ou institutionnels peuvent y être associés pour favoriser une dynamique locale autour de l'engagement des jeunes mineurs : fédérations d'éducation populaire, DDCS ou DDCSPP, Conseil Départemental, Rectorat, CAF, MSA...



02

LES RELAIS DÉPARTEMENTAUX : UN MAILLAGE NATIONAL DE PERSONNES RESSOURCES

EN BREF...

Représentants du RNJA sur leur territoire, les 148 Relais Départementaux font vivre le réseau, partagent et transmettent leur savoir-faire aux membres des Juniors Associations et à leurs accompagnateurs. Présents dans 100 départements, ils participent à la promotion et au développement du dispositif.

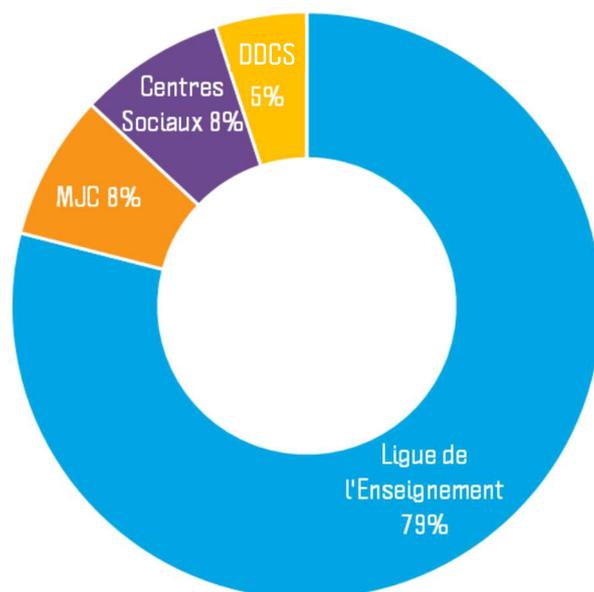
LES MISSIONS DES RELAIS DÉPARTEMENTAUX

Aux termes de l'article 2 des statuts du RNJA, les Relais Départementaux sont « des structures émanant des membres permanents engagés dans le dispositif Junior Association ». Inscrites dans le règlement intérieur du RNJA pour **garantir la cohésion du réseau sur l'ensemble du territoire**, les missions des Relais Départementaux font d'eux les « **agents développeurs** » du RNJA à travers différentes missions.

- **Susciter la création de Juniors Associations** : le Relais Départemental s'engage à organiser l'accueil de chaque groupe de jeunes porteur d'un projet éligible au dispositif, à l'aider à trouver un Accompagnateur Local s'il le souhaite, et à compléter avec lui les documents de demande d'habilitation.
- **Constituer le premier niveau du processus d'habilitation d'une Junior Association** : capable de mesurer la crédibilité d'un projet, fort de ses compétences et de son expérience des activités de jeunesse, le Relais Départemental a la possibilité d'accepter ou de refuser chaque demande qui lui est présentée et son avis est obligatoirement pris en compte par la commission nationale d'habilitation.
- **Mettre en réseau les Juniors Associations** ainsi que leurs Accompagnateurs, leur proposer des temps d'échanges et des formations adaptées à leurs besoins.
- Représenter le Réseau National des Juniors Associations et **promouvoir la démarche** auprès des associations, des institutions locales et des collectivités territoriales intéressées.

En contrepartie, le Réseau National des Juniors Associations :

- autorise le Relais Départemental à utiliser son nom, sa marque, son image et les ressources de communication qu'il propose ;
- reconnaît à la structure agréée comme Relais Départemental la capacité à solliciter le soutien financier de partenaires publics ou privés pour développer les actions liées à ses missions ;
- met à disposition des ressources pratiques, organise des rencontres et des formations destinées à garantir la cohésion du réseau des Relais Départementaux.



QUI SONT LES RELAIS DÉPARTEMENTAUX ?

Réunis par des objectifs similaires et une identité commune, les Relais Départementaux sont des **salariés ou bénévoles de fédérations issus des associations d'éducation populaire** membres du RNJA et des DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations), en écho à l'histoire du RNJA cofondé en 1998 avec le GIP Défi-Jeunes (Ministère de la Jeunesse). Exception faite d'un Relais Départemental issu du mouvement Familles Rurales depuis janvier 2018.

Les fiches de postes des Relais Départementaux sont

variées : animateurs de réseaux, chargés de mission Jeunesse, de Vie Associative, sur les questions égalité-citoyenneté, délégués éducation... Cependant, ils ont tous le point commun de l'expertise de l'accompagnement de projets. Cette diversité d'expériences et de savoir-faire constitue une véritable richesse pour le réseau.

En 2018, **plus de 25 nouveaux Relais Départementaux ont rejoint le réseau.**

ACCOMPAGNER ET FORMER LES RELAIS DÉPARTEMENTAUX

Le RNJA accompagne les Relais dans leur prise de poste et dans la réalisation de leurs missions. En 2018, 12 formations à distance ont été organisées sur des sujets précis, permettant à chacun de monter en compétences en fonction de ses besoins.

Le RNJA est également amené à construire des modules spécifiques aux enjeux particuliers de ses membres et il intervient dans des formations proposées par ses membres.

RENCONTRE AVEC...



Louise GATET

MJC Drôme Ardèche (07)

Relais Départemental
depuis septembre 2016

« En tant qu'animatrice de réseau des MJC pour lequel le travail avec et pour la jeunesse est primordial, être Relais pour les Juniors Asso, c'est intégrer et représenter un réseau national dans lequel les jeunes prennent leur place et sont accompagnés à faire partie des instances de décision. On incarne l'un des adultes vers qui les groupes de jeunes qui se structurent peuvent se tourner et venir chercher de l'aide, des conseils, du soutien, notamment dans des démarches administratives pas toujours très fun... j'ai à cœur de créer un climat de confiance, d'être le plus accessible et didactique possible, et de m'adapter aux fonctionnements et rythmes des jeunes en demande.

Être Relais, c'est parfois faire 3h de trajet aller-retour sur les petites routes d'Ardèche un vendredi soir, en hiver, de nuit et sous une pluie battante, entre col embrumé et ronds-points scintillants de gilets jaunes, pour aller rencontrer un groupe qui veut se constituer en Junior Asso – et découvrir des jeunes tellement motivés, plein d'envies et d'idées, qu'on repart avec des cœurs dans les yeux et la conviction que les adultes ont beaucoup à apprendre et à coconstruire avec la génération *qui vient* qui est déjà là – et qui ne demande qu'à être entendue et accompagnée ! »

« Être Relais Départemental, c'est être un facilitateur de projets de jeunes, être un médiateur entre les jeunes et les institutions, un contact de proximité pour les jeunes avec le RNJA. C'est aussi être un garant du respect du dispositif, et donc des projets des jeunes. Mon souhait est de donner la possibilité aux jeunes de se structurer avec des moyens accessibles, de leur donner l'occasion de se mettre en réseau avec d'autres Juniors Associations ou Associations traditionnelles qui partagent les mêmes projets. Ma mission est aussi de donner les moyens aux Accompagnateurs de comprendre et assumer leur rôle, et veiller à ce que les projets de jeunes soient respectés et non instrumentalisés.

Je croise encore de temps à autre un jeune d'une ancienne Junior Association de réalisation de films du temps où j'étais accompagnateur local, il y a une dizaine d'années. Il travaille aujourd'hui dans la réalisation de clips vidéos pour une collectivité et m'a dit que cette expérience en JA l'avait incité à continuer dans cette voie. »



Alexandre FOLLIOU
Ligue de l'enseignement
Fédération de la
Manche (50)

Relais départemental
depuis un an



03 LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE : DES ACTEURS JEUNES AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT

Une fiche mission de Service Civique concernant l'accompagnement ou la valorisation des Juniors Associations fait partie du catalogue des missions proposées par la Ligue de l'enseignement et la Confédération des M.J.C.

Le nombre de volontaires augmente régulièrement : pour des missions dédiées intégralement aux Juniors Associations, une vingtaine de volontaires ont été accueillis en 2018, accompagnés par les Relais Départementaux. À ceux-ci s'ajoutent d'autres volontaires sur des missions variées pouvant également être en lien avec les Juniors Associations (web-reporter, participation à l'animation de la vie associative d'une fédération...)

« Ma mission de Service Civique consiste à accompagner les JA du département dans l'élaboration de leur dossier, à répondre à leurs questions en rapport avec la JA et son fonctionnement, mais aussi à leur proposer des formations (sur les partenariats, la solidarité internationale, l'environnement, etc...) qui peuvent leur être utiles dans le cadre de leurs actions. Nous avons aussi en projet d'organiser une Rencontre Départementale des Juniors Associations. »

La démarche Junior Association est importante, elle apporte beaucoup aux jeunes, ils n'en ont pas toujours conscience sur le moment mais ça leur est souvent bénéfique plus tard. C'est bien souvent un premier engagement pour eux au sein d'une association et ils apprennent à mener à bien un ou plusieurs projets à plusieurs. La Junior Association apporte aux jeunes de l'autonomie dans leurs actions du fait des décisions qu'ils doivent prendre, de l'engagement, une forme de responsabilisation aussi, mais beaucoup de plaisir je pense dans la réalisation de leurs projets, et c'est important.

Récemment, une Junior Association s'est constituée. Elle a comme projet de réaliser une mission humanitaire au Népal et de proposer des ateliers de pratiques artistiques, culturelles et linguistiques pour des enfants de 6 à 12 ans, là bas. C'est un projet que j'ai trouvé particulièrement original et intéressant, et qu'il me tarde de voir aboutir.

Personnellement, c'est le Service Civique qui a marqué le début d'un engagement que je compte bien poursuivre. Avant ça, il m'est arrivé à plusieurs reprises de faire des dons ou de participer à des actions occasionnelles auprès d'associations mais mon engagement était plutôt minime.

Pour l'instant, le meilleur souvenir que j'ai avec les Juniors Associations c'est la Rencontre Régionale qui a eu lieu à Bordeaux le 1^{er} Décembre 2018. C'était très amusant, les jeunes ont vraiment témoigné d'un intérêt pour l'événement et se sont investis à fond lors des animations. Une super journée. »



Emma BAVLE
 Volontaire en Service Civique,
 Ligue de l'enseignement des
 Pyrénées-Atlantiques (64)

Le RNJA encourage le Réseau à travailler dans une logique de décloisonnement pour permettre aux jeunes engagés et ce quel que soit leur statut (bénévoles en association loi 1901, Volontaires en Service Civique, jeunes en Junior Association...) d'échanger lors de rencontres. Le Réseau permet aussi aux volontaires de participer, avec leur Relais Départemental, aux formations ainsi qu'à divers temps qui rythment l'année (rencontres, assemblée générale...).

PARCOURS D'ENGAGÉ



Voici Antoine, il découvre l'**engagement** lorsque son père l'emmène à sa première manifestation.

À 13 ans, il monte avec ses amis le groupe de rock/métal « Les Boys band » qu'ils décident de constituer en **Junior Association** pour mieux promouvoir leur musique.

Il valide une Licence d'Histoire puis un DUT Carrières Sociales. Étudiant, il s'investit dans la vie associative de sa faculté. En parallèle, il devient **formateur BAFA/BAFD** et dirige des séjours de jeunes.

Antoine passe son BAFA qui lui donne ses premiers outils pour mettre en œuvre ses valeurs : il découvre l'**éducation populaire**.



Antoine devient **Volontaire en Service Civique** à la Ligue de l'enseignement - Fédération 37 sur une mission de lien social dans les Quartiers Politique de la Ville.



Après avoir été Chargé de mission Education, Jeunesse et Citoyenneté puis Chargé de mission Jeunesse, **Antoine est aujourd'hui Chargé de projets au pôle Engagement des jeunes et Volontariat.**

Il a fait le choix de poursuivre son parcours professionnel au sein d'une association d'éducation populaire en rejoignant son équipe nationale.

Il est ensuite **animateur socio culturel** en CHRS puis en Maison d'arrêt. En parallèle, il **monte une association de théâtre amateur**, « La Coïncidence ».



« On m'a confié la mission de dynamiser le réseau Junior Association dans le département, principalement dans les territoires ruraux. Dans les faits il s'agit de présenter le dispositif encore trop peu connu auprès des jeunes, mais aussi aux professionnels de la jeunesse. Il s'agit également d'organiser et de participer à différentes Rencontres Juniors Associations.

Je trouve que ce dispositif est une aubaine pour de nombreux jeunes ayant l'envie d'agir, mais étant dans l'impossibilité de s'engager. Je fais partie de cette part de la population qui en a marre d'entendre parler de l'âge comme étant un indicateur en termes de culture, de pensée et d'idées. Comme si en étant jeune, on n'était pas légitime pour donner son avis aux personnes plus âgées. Le fait même de permettre aux jeunes de pouvoir s'engager est pour moi une réelle avancée, cela aide à faire changer les mentalités et montre qu'on n'est jamais trop jeune pour agir.

En plus de cela, même si durant un passage en Junior Association, on ne s'en rend pas forcément compte, mais cela nous apporte de nombreuses compétences sociales, mais aussi administratives et cela peut donc être une aide pour le parcours professionnel.

C'est assez marrant de se retrouver à promouvoir le dispositif Junior Association quand 10 ans auparavant c'était moi le jeune engagé sans forcément m'en rendre compte. En fait à l'époque avec des amis on faisait du vélocross dans les bois, c'était ça le lien qu'il y avait entre nous. Mais un membre de l'ONF s'occupant des forêts est venu nous dire qu'il fallait arrêter car en faisant nos bosses nous abimions la nature. Au fond on comprenait, mais on ne l'acceptait pas vraiment. On s'est donc demandé comment palier cette triste nouvelle. On nous a alors parlé du dispositif Junior Association, on était au moins une vingtaine, on était jeunes et on avait un projet. Sans le savoir, on était presque déjà dans une démarche associative. On a donc monté cette Junior Association (DJR), on a obtenu un terrain, des subventions et, en 2019, ce terrain existe toujours.

Pendant les Rencontres Départementales, j'ai rencontré de nombreuses Juniors Associations et j'ai été très étonné de la maturité de certains, surtout en ce qui concerne les JA à vocation sociale/humanitaire. Ils me paraissaient tellement jeunes et pourtant déjà tellement responsables. Je me remémorais une image de moi au même âge et je me rendais compte que j'étais bien loin de cette réalité-là, malgré mon passage en JA. J'ai peut-être un souvenir qui se démarque, c'est avec une Junior Association qui est en train de se constituer, j'ai rencontré les jeunes et leur accompagnatrice et j'avoue avoir vraiment ressenti une réelle envie de s'engager. Il y avait forcément quelques incohérences et les projets portaient dans tous les sens dû à leur jeune âge, mais la volonté était là, et comme je le dis durant chaque présentation « le principal c'est que le projet soit un projet de jeunes ».



Baptiste LAGRUE
Volontaire en Service Civique, MJC/Centre Social - L'Usine à Chapeaux, Rambouillet (78)

04 FAIRE VIVRE UN MAILLAGE LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

EN BREF...

Ce qui rend possible l'action du RNJA, c'est l'engagement de tous les adultes qui accompagnent les jeunes au plus proche de leurs projets, dans le respect de leur autonomie : **86% des Juniors Associations** bénéficient de l'appui d'un adulte de confiance que les membres ont eux-mêmes choisi, soient **742 Accompagnateurs Locaux, bénévoles ou professionnels en 2018.**

ACCOMPAGNER LES JUNIORS ASSOCIATIONS AU QUOTIDIEN

L'Accompagnateur Local est un adulte, professionnel ou bénévole, choisi par la Junior Association, qui agit pour épauler les jeunes membres au plus près de leurs besoins en s'engageant à respecter leur autonomie de décision et d'action. Il soutient l'esprit d'initiative, la créativité et l'implication des jeunes, il leur donne l'occasion de développer leur capacité à se reconnaître comme des citoyens acteurs de leur territoire.

Si ces objectifs sont largement partagés par la plupart des acteurs concernés par la jeunesse, encore faut-il que les modes d'intervention des adultes au contact de ces jeunes leur permettent une réelle prise de responsabilités.

Le RNJA fait vivre ces principes à travers la mise en place d'un maillage territorial « d'Accompagnateurs Locaux ». Bien que ce ne soit pas obligatoire dans le cadre de la démarche d'habilitation, 86% des Juniors Associations en 2018 ont ressenti le besoin d'être accompagnées.

Ces adultes accompagnent, ils n'animent pas. Ils permettent aux jeunes de mener des projets, de prendre des initiatives sans jamais se substituer à eux. En aucun cas l'Accompagnateur Local ne peut être membre ou représenter la Junior Association.

QUI SONT LES ACCOMPAGNATEURS LOCAUX ?

Les adultes accompagnateurs sont principalement issus des **collectivités locales**. De l'animateur jeunesse à l' élu, la démarche Junior Association trouve ainsi sa place parmi les outils mobilisables dans le cadre d'une politique jeunesse soucieuse de la participation active des jeunes et de leur émancipation.

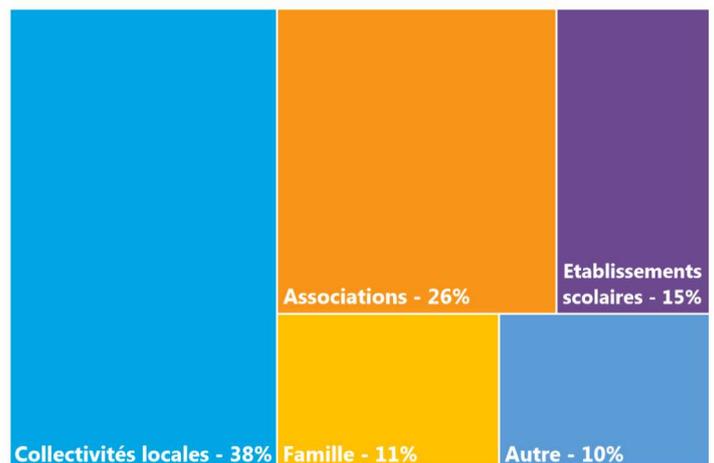
L'accompagnement par le **secteur associatif** est également très important, et multiforme : animateur jeunesse de structure (MJC, Centre Social, Maison de quartier,...), bénévole d'une association « adulte » locale, professionnel d'une association sportive...

Les Accompagnateurs issus du **milieu scolaire** sont des enseignants, des Conseillers Principaux d'Education, des documentalistes, des infirmiers... Ils accompagnent les jeunes sur le temps scolaire ou en dehors.

Les membres de **la famille** mobilisés ne sont pas toujours les parents, ce peut aussi être des frères et

sœurs ou des grands-parents.

La catégorie « **Autre** » regroupe divers profils : anciens de JA, éducateurs spécialisés, artistes, techniciens,...



UNE DÉMARCHE DE RÉCIPROCITÉ

Les adultes s'engagent dans une véritable prise en compte du point de vue des jeunes, pour favoriser le dialogue. Une écoute sans préjugés, une reformulation parfois mais sans trahison, comme l'expliquent de nombreux Accompagnateurs qui se qualifient surtout d'« écoutants » dans leur mission auprès des jeunes.

Les Relais Départementaux sont amenés à organiser des temps de rencontre avec les Accompagnateurs, à travers des outils d'information et de formation mis en place par le RNJA. L'objectif de cette mise en réseau est avant tout de les soutenir dans leur démarche.

Un guide méthodologique est diffusé par le RNJA pour aider les Accompagnateurs Locaux à se positionner aux côtés des jeunes.

“ RENCONTRE AVEC... »

« Les jeunes sont plus responsables entre eux, ils ont compris que ce projet n'est pas toujours facile et que rien n'est dû. Ils sont de plus en plus impliqués, ils ont assimilé le fait qu'il y a un temps pour rire et un temps pour travailler. Maintenant les choses vont plus vite, ils sont de plus en plus sérieux. Ils apprennent à travailler en groupe et ça les aide en cours, ils ont davantage de confiance en eux.

Être un Accompagnateur Local signifie être au plus près des jeunes. C'est constituer un appui et un outil pour le groupe de jeunes, c'est-à-dire d'être là pour les accompagner, les orienter tout en leur laissant leur autonomie de décision. Et surtout leur faire prendre conscience qu'ils sont leurs propres moteurs de projets.

Personnellement, je prends beaucoup de plaisir à travailler dans ce rôle d'accompagnateur. Et professionnellement j'acquiers beaucoup de nouvelles compétences en étant l'intermédiaire des différents partenaires qui composent avec la J.A. »



**Sefallah
MAHAMAT-BINDI**
Animateur à Mont-de-
-Marsan Agglo
Accompagnateur des
Peyrouat Teenagers



Marie-Christine GELIS
Accompagnatrice de l'AJA -
Association des Jeunes
Aragonais

« Une Accompagnatrice Locale c'est comme l'entraîneuse d'une équipe sportive.

Elle doit être à l'écoute des jeunes, savoir ce qui les motive, les valoriser, s'intéresser et donner sa place à chacun en mettant en avant leurs atouts, leurs valeurs, leurs progrès, en tenant compte du caractère de chacun, de leurs difficultés aussi, mais surtout en les respectant tels qu'ils sont. C'est aussi donner les moyens ou apporter des solutions quand c'est nécessaire : elle doit être là sans faire à la place des jeunes. Favoriser l'autonomie à la mise en place des projets, des animations, des propositions ou autres que le groupe veut porter. Donner confiance. Les responsabiliser. Les motiver ou remotiver quand c'est nécessaire.

En 5 ans j'ai vu beaucoup des jeunes de l'association évoluer. Certains qui étaient très timides parlent maintenant avec beaucoup plus d'assurance, proposent leurs idées, disent ce qu'ils pensent. Ils ont développé beaucoup d'autonomie. Certains se sont engagés au Conseil Départemental, d'autres sont représentants nationaux des Juniors Associations, d'autres encore sont fièrement engagés dans leur village.

A Aragon après les inondations du mois d'octobre 2018, les jeunes ont décidé de mener plusieurs actions pour venir en aide aux sinistrés. Une de ces actions : organiser une tombola pour rendre les fêtes de Noël plus douces en offrant un cadeau à chaque sinistré. C'est donc autour d'un goûter festif, déguisés en lutins du père Noël et en père Noël qu'ils ont offert à tous un cadeau. Ce merveilleux moment de partage était empli d'émotions indescriptibles, les jeunes leur ont apporté un peu de magie, de réconfort, cela fait partie de mes meilleurs souvenirs. »



05 FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES AUX OUTILS DE LA VIE ASSOCIATIVE **DANS UN CADRE ADAPTÉ** ET SÉCURISÉ

EN BREF...

1048 demandes d'habilitations ou de renouvellement en ligne ont été traitées en 2018.

Environ 50% des JA disposent d'un compte bancaire, grâce à des partenariats avec divers établissements, et toutes bénéficient d'une couverture assurantielle adaptée.

UNE DÉMARCHE D'HABILITATION SOUPLE ET ACCESSIBLE

Tous les jeunes souhaitant créer une Junior Association remplissent **un dossier d'habilitation** en ligne dans lequel ils présentent de façon très synthétique ce qui les réunit, décrivent les actions qu'ils souhaitent mener et indiquent la composition de leur groupe.

Ils rencontrent leur Relais Départemental qui constitue le premier niveau de l'habilitation. Leur dossier est ensuite étudié par la commission d'habilitation nationale.

La commission d'habilitation s'est réunie plus d'une vingtaine de fois en 2018 pour examiner collectivement les dossiers. Cette commission est constituée, d'un salarié du RNJA, de Relais Départementaux volontaires et agréés par le Conseil d'Administration du Réseau et de membres du Collège des Juniors Associations du Conseil d'Administration.



Chaque année, si elles souhaitent se réhabiliter, les Juniors Associations doivent compléter leur dossier en y ajoutant un court rapport d'activité, et financier, leur nouveau programme d'action et en révisant la liste de leurs membres.

SÉCURISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES MINEURS



L'assurance constitue un outil incontournable dans le processus d'autonomisation des projets développés par les Juniors Associations. L'APAC, mutuelle d'assurance de la Ligue de l'enseignement, et le RNJA ont inventé, ensemble, une démarche et des procédures adaptées aux besoins des jeunes, tout en respectant les contraintes définies par les assureurs, notamment avec des notices pédagogiques pour les guider dans leurs démarches.

Les Juniors Associations bénéficient dès le premier jour de leur habilitation d'une assurance multirisques, pour pouvoir mener leurs projets en toute sécurité.

Le RNJA et les Relais Départementaux accompagnent également les Juniors Associations tout au long de l'année pour leurs démarches d'assurance complémentaire (organisation de manifestations ouvertes au public, voyages, locaux...) et, en cas d'accident, dans la constitution et le suivi de leur dossier de déclaration de sinistre.

L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'OUVERTURE ET LA GESTION D'UN COMPTE BANCAIRE

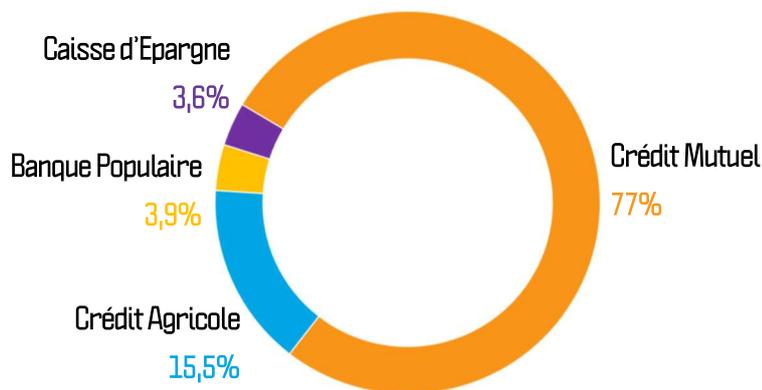
La mise en place de conventions de partenariat entre cinq établissements bancaires et le RNJA permet aux Juniors Associations qui le souhaitent d'ouvrir un compte bancaire, procédure pour laquelle RNJA se porte garant. **Ces accords permettent aux représentants mineurs de la Junior Association de gérer les opérations bancaires en toute autonomie.**

En 2018, près de 50% des Juniors Associations ont fait le choix d'ouvrir / de disposer d'un compte bancaire.



Les Relais Départementaux et les Accompagnateurs Locaux épaulent les jeunes dans leur apprentissage de la gestion d'un compte et d'un budget.

Dans un même souci d'apprentissage, chaque Junior Association disposant d'un compte doit fournir un court rapport financier lors de sa réhabilitation.



En 2018, **77% des comptes bancaires des Juniors Associations étaient ouverts dans le réseau du Crédit Mutuel.** La convention nationale établie avec le réseau en 2003 facilite l'accès des jeunes aux outils de la vie associative, dans un cadre adapté et sécurisé.



« Pouvoir créer une véritable association en étant mineur me semble fondamental. L'objet de notre partenariat c'est d'aider les Juniors Associations et le RNJA à se faire connaître partout en France.

Le lien entre une JA et le Crédit Mutuel peut commencer par une relation de compte, mais pas seulement. Le Crédit Mutuel peut aussi devenir partenaire d'un événement d'une Junior Association, œuvrer de concert pour mener des actions sur le quartier ou la commune... Ce peut être intéressant de rencontrer le Crédit Mutuel local pour connaître les actions que l'agence souhaite privilégier et surtout, pour faire connaître son projet et ses potentiels événements.

Pour le Crédit Mutuel, l'engagement des jeunes est très important puisque nous avons bien sûr des salariés, mais aussi des administrateurs bénévoles et nous avons besoin de renouveler les administrateurs régulièrement. On essaie donc de promouvoir l'engagement des jeunes parce que l'on peut supposer qu'un jour ils s'engageront auprès du Crédit Mutuel pour faire partie de nos administrateurs bénévoles.

Les banques locales sont des actrices incontournables des territoires et cette vie des territoires ne peut bien évidemment se faire sans les jeunes. Il est donc primordial de travailler ensemble pour les territoires. »



Martine GENDRE
Responsable du secteur Associatif / www.associatheque.fr
Confédération Nationale du Crédit Mutuel





DEUXIÈME PARTIE

2018, 20 ANS

D'ACCOMPAGNEMENT DE

PROJETS DE JEUNES MINEURS

En 2018, les Juniors Associations ont 20 ans mais leurs membres toujours pas ! Depuis 1998, le Réseau a accompagné plus de 55 000 jeunes à monter plus de 6 000 projets. Pour fêter ça, ce sont des événements locaux, une Assemblée Générale exceptionnelle mais aussi la réactualisation d'une étude sur les parcours d'engagements des jeunes engagés en JA qui ont été réalisés.



01 1998 - 2018

20 ANS DE PROJETS EN CHIFFRES ET EN HISTOIRE

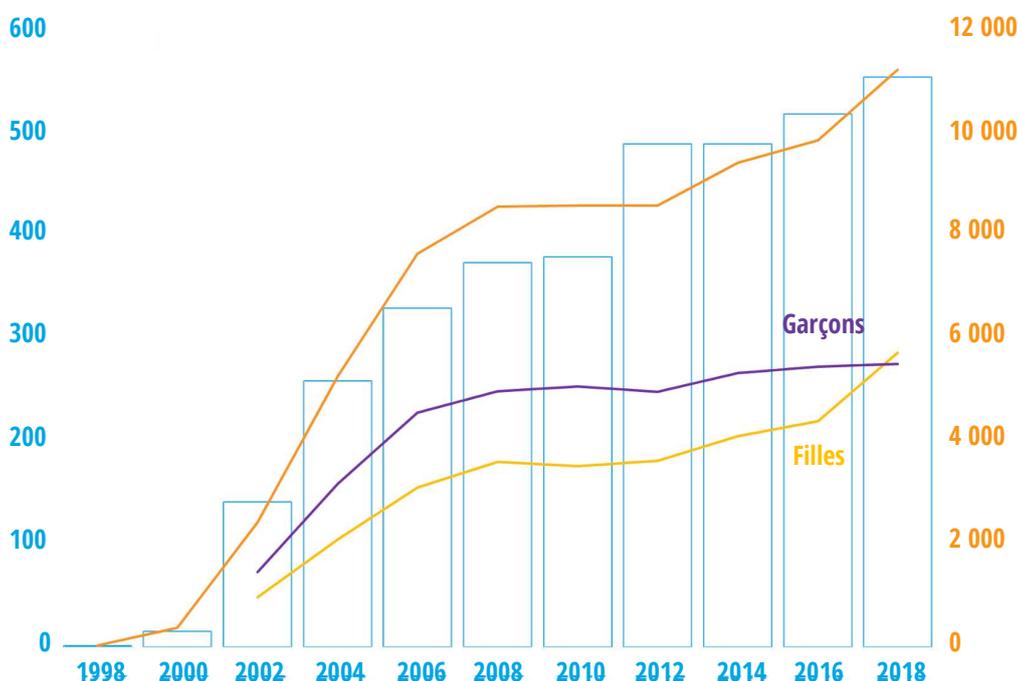
IL ÉTAIT UNE FOIS...

Créé en 1998 par trois structures (la Ligue de l'enseignement, le Groupe d'Intérêt Général Défi jeunes et J-Pressé (ex Jets d'Encre) , le Réseau National des Juniors Associations avait **pour objectif de créer un espace de citoyenneté pour les jeunes de moins de 18 ans.**

L'expérimentation est d'abord lancée dans 10 départements, la phase de test dure deux ans. L'objectif : montrer que les jeunes peuvent être mis « en situation d'exercer des responsabilités » et réussir. D'une première Junior Association en décembre 1998, **Les Copains d'abord**, on atteint les 46 JA en décembre 2000 ! Le développement du dispositif JA s'étend depuis, pour atteindre 103 départements couverts et près de 6.000 projets soutenus depuis 20 ans.

Nombre de JA créées par an

Nombre de jeunes engagés par an



6 000
projets soutenus depuis 20 ans

55 000
jeunes engagés en JA en 20 ans

Le nombre de jeunes engagés n'a jamais été aussi important depuis la création de la démarche Junior Association, tout comme le nombre de projets différents accompagnés chaque année.

Depuis les années 2000 cependant, la présence de garçons engagés est plus importante que celle des filles. Pour autant, **la question de la mixité et la déconstruction des préjugés sur l'engagement des jeunes filles sont primordiales.** Un travail de légitimation et de valorisation de l'action des jeunes filles dans les Juniors Associations fut entamé en 2015 avec la publication de l'étude *La Place des filles dans les Juniors Associations*, qui porta ses fruits : **aujourd'hui, les jeunes engagées sont pour la première fois légèrement plus nombreuses que les garçons en tant que membres, et en parfaite égalité en ce qui concerne les représentants et les représentantes de JA.**

Mais au fait, pourquoi « **Junior Association** » ?

Junior : car les idées, les envies ou les projets émanent de jeunes âgés de moins de 18 ans, qui veulent exister en tant qu'acteurs reconnus et crédibles.

Association : car ce sont les outils de la vie associative qui leur sont proposés, au fur et à mesure de l'avancée de leur projet, valorisant l'action démocratique et citoyenne d'une part et une démarche collective visant l'autonomie des jeunes d'autre part.

ILS ONT ÉTÉ À LA PRÉSIDENTE DU RÉSEAU...

Thomas ROGE
(J-Pressé)

Juillet 1998 - Mai 2000

Martine GAUDIN
(Ligue de l'enseignement)

Mai 2000 - Octobre 2004

Nadia BELLAOUI
(Ligue de l'enseignement)

Octobre 2004 -
Décembre 2012

Hélène GRIMBELLE
(Ligue de l'enseignement)

Décembre 2012 - Juillet 2018

Thomas GACHET
(Ligue de l'enseignement)

Juillet 2018 - Décembre 2018

Hélène GRIMBELLE
(Ligue de l'enseignement)

Décembre 2018 -

1998 : LA PREMIÈRE JA EST HABILITÉE



En 1998, Fabien a 17 ans et vit en Dordogne (24). Avec d'autres jeunes, ils décident de « se prendre en main » et créent la première Junior Association, **Les Copains d'abord**. Fabien en devient le président.

Avec leur statut de Junior Association, ils bénéficient de la mise à disposition de salles, ils participent à des appels à projets et obtiennent des subventions.



Services à la personne, petits événements, la JA fait vivre la commune et au-delà en organisant la première Rencontre de Juniors Associations de France !

Grâce à son engagement en JA, Fabien apprend le fonctionnement de la vie associative, l'éducation populaire et prend confiance en lui. Son expérience a été l'occasion de comprendre que « l'on pouvait aussi apprendre en dehors de l'école » et que l'on pouvait faire confiance aux jeunes.

« La vie associative, c'est ce qui permet à des gens de se retrouver autour d'une action [...], de sortir de chez soi. »

Là, c'est Fabien aujourd'hui. Toujours engagé dans l'associatif, il est administrateur bénévole de la Ligue de l'enseignement depuis qu'il a 22 ans. Après un BAFA et un DUT animation socio-culturelle, il est aujourd'hui directeur d'une MJC.



ZOOM SUR...

LA PLUS ANCIENNE JA ENCORE EN ACTIVITÉ



Les Hallucinés du lycée d'Artagnan (Nogaro, 32) partagent leur passion du septième art auprès de leurs camarades lycéens et des habitants de leur commune. Projections-débats, vidéothèque ouverte aux adhérents,

ils œuvrent pour promouvoir et préserver le patrimoine cinématographique en milieu rural.

La Junior Association se transmet d'une génération d'élèves à la suivante, et ce depuis 2000 !

UNE DES PLUS RÉCENTES JA

C'est lors d'un festival d'improvisation à Pessac (33) après avoir accueilli et partagé une scène avec des Canadiens de l'Ontario que ces jeunes comédiens ont décidé de créer leur Junior Association.



Au-delà de l'impro a été habilitée en décembre 2018. La JA a pour but de partager ses techniques d'improvisation et sa culture à travers le monde, dans l'optique de favoriser des rencontres interculturelles et intergénérationnelles autour de l'improvisation.

ÉTUDE

« L'ENGAGEMENT DANS UNE JUNIOR ASSOCIATION, ENTRE PROFESSIONNALISATION ET POLITISATION »

20 ANS D'ACTIVITÉ DU RÉSEAU ; ÉVALUER L'IMPACT DANS LES PARCOURS DE JEUNES

Le RNJA mène régulièrement des enquêtes évaluatives et prospectives sur ses activités et son public. A l'occasion de ses 20 ans, le RNJA a souhaité actualiser une étude menée par Stéphanie RIZET relative à l'impact du passage en Junior Association sur les parcours de jeunes.

Cette enquête, réalisée en 2008-2009, à travers le regard rétrospectif d'un panel de jeunes interrogés, mettait en lumière la dimension initiatique de la démarche Junior Association dans leur parcours tant dans la sphère de l'éducation à la citoyenneté que dans celle de l'acquisition de compétences mobilisables pour leur future insertion socio-professionnelle.

L'étude, menée par Virginie POUJOL en 2017-2018, dont une synthèse des résultats est présentée ci-après, est une enquête à visée évaluative sur les effets d'un engagement en Junior Association. Son objectif est d'une part de pouvoir disposer du regard de ceux qui se sont engagés en JA, avec un recul plus important dans le temps, et d'autre part de poursuivre et compléter les enseignements de l'étude réalisée par Stéphanie RIZET.

Ci-après, quelques extraits de cette étude. La synthèse complète est disponible auprès du RNJA.

UNE ACCESSIBILITÉ DES JEUNES À LA DÉMARCHE JUNIOR ASSOCIATION QUI DÉPASSE LA SPHÈRE DE L'HÉRITAGE PARENTAL

L'engagement des jeunes est souvent associé à celui des parents et se rapproche habituellement du concept sociologique de l'héritage et de la transmission auquel le Sociologue P.BOURDIEU accorde une place centrale. Or, parmi les répondants au questionnaire, un peu moins de la moitié de leurs parents (47%) vivait un engagement au moment où les jeunes étaient en JA. Parmi ces parents engagés, 47% sont adhérents d'associations, 21% en sont responsables bénévoles, 21% sont parents d'élèves, et 10 % sont conseillers municipaux.

Autre spécificité des jeunes répondants, il semble que les jeunes engagés en JA soient issus de milieux plus modestes que les présidents de structures associatives de loi 1901 (TCHERNONOG V., 2018). Par exemple, 11% des jeunes interrogés ont un ou des parents ouvriers, alors que seul 5% des présidents d'associations de loi 1901 sont considérés comme ouvriers. Dans la même veine, alors que 31% des présidents d'associations de loi 1901 sont des cadres supérieurs, seulement 20 % des interrogés de cette étude ont un ou des parents cadres supérieurs. Junior Association permettrait ainsi d'atténuer les effets de la reproduction sociale du monde associatif.

LES JUNIORS ASSOCIATIONS, ESPACES D'ACQUISITION DE COMPÉTENCES FAVORISANT L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ ET L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES



Anna Louguez

95 % des répondants disent avoir « appris quelque chose » en JA et ils affirment qu'ils s'en sont servis ou s'en servent encore. Les compétences techniques et opérationnelles sont les plus citées car plus facilement identifiables, ainsi que les compétences sociales. La JA représente **un espace-temps de découverte de soi, d'expérience et d'apprentissage personnel**, dans un cadre sécurisé, permettant de prendre des initiatives et des responsabilités, ce qui vient consolider le parcours d'insertion et d'autonomisation des jeunes engagés.

Les plus âgés identifient que leur vécu en JA leur a permis d'acquérir une expérience et des connaissances dont les autres étudiants par exemple ne disposent pas, et ils constatent concrètement, lors de leurs études, la plus-value tirée de cet engagement et combien, le passage en Junior Association est décisif dans leur orientation.

Sur la question des parcours d'engagement, de nombreux répondants déclarent que sans cette première expérience en JA, ils ne se seraient probablement pas engagés une fois devenus adultes, le passage en JA leur ayant permis d'étayer, avec du recul, une affirmation de leurs compétences et savoir-être nécessaires à l'engagement.

L'expérience de la vie associative en Junior Association ne se limite pas seulement à un processus de professionnalisation et d'acquisition de compétences, l'analyse des entretiens par Virginie POUJOL rend visibles clairement les étapes du processus d'émancipation souvent identifiées plus tardivement par les jeunes devenus adultes.

JUNIOR ASSOCIATION, DÉCLENCHEUR D'UN PROCESSUS D'ÉMANCIPATION

Ce qui semble valorisé par les jeunes, c'est bien leur inscription dans un espace de réalisation et d'action et non dans un espace d'apprentissage de la citoyenneté politique au sens de la participation à la vie démocratique. Et ce, sans présumer des formes qu'elle peut prendre. Ils ne perçoivent pas leur expérience en Junior Association comme telle, alors même que ce processus se met en place.

Virginie POUJOL analyse le passage en JA comme une étape dans **le processus d'émancipation des jeunes**. Au sein de l'espace JA, par sa dimension initiatique, ils peuvent prendre confiance en eux, être eux-mêmes ou se dépasser, acquérir un esprit critique et se libérer des rôles qui leur sont assignés. Ils créent un nouvel espace tiers de socialisation, à côté de l'école et de la famille.



“ L'INFLUENCE DE L'ENTOURAGE DE LA JA SUR SON FONCTIONNEMENT

Il semble que l'interprétation des attentes des adultes par les jeunes (attentes plus ou moins formelles, plus ou moins explicites) relatives au cadre ou à la sécurité, les conduit à comprendre que la seule réponse possible est de créer une JA comme une "vraie" association. Cela soulève de nombreuses questions : de quelle connaissance du monde associatif et de ses alternatives les accompagnateurs disposent-ils ? Quelle place la recherche de légitimité de ces jeunes joue-t-elle dans la reproduction du modèle ? Ou encore, comment leurs partenaires extérieurs (banque, collectivité) imposent-ils un cadre formel limitant leur propre organisation structurelle au modèle classique ?

La JA est un espace éducatif, de liberté et un cadre d'expérimentation d'une organisation collective démocratique. L'étude menée par le RNJA au sujet de la mixité dans les JA (POISSON F., PORTE E., 2016) avait révélé une tendance à l'innovation des formes, impliquant de l'horizontalité et de la collégialité : ces éléments apparaissent moins fortement dans l'étude réalisée auprès d'anciens membres de JA qui révèle au contraire une tendance majoritaire à la reproduction d'une gouvernance associative classique (sur le modèle président/ trésorier/ secrétaire), même si certains témoignent bien d'un fonctionnement plus souple et correspondant davantage aux modalités d'action juvénile. Ce fonctionnement, classique, n'est pas sans lien à la fois avec un manque d'information des jeunes sur la liberté associative et avec quelques facteurs extérieurs identifiés.



Il semble que l'interprétation faite par les jeunes du cadre proposé dans **le dossier d'habilitation du RNJA** les incite à adopter une forme de gouvernance associative classique. Une fois les obligations du dossier d'habilitation remplies, les jeunes mettent en place un fonctionnement lié à leur réalité de projet qui évolue souvent vers plus de collégialité. Le cadre proposé ou induit par le RNJA n'impose pas cette organisation hiérarchique, néanmoins, la mention « Fonction dans la JA » incite sans doute les jeunes à spécifier un rôle particulier qui se défait difficilement de l'organisation hiérarchique classique.

Les premiers interlocuteurs des Juniors Associations que peuvent être les agents bancaires, les assureurs, les représentants des collectivités territoriales ou les représentants de l'Etat, par leur **méconnaissance de l'organisation potentielle des structures associatives** semblent aussi participer de la reproduction du modèle classique de l'organisation de l'association : « *les associations sont confrontées en permanence à la question de leur cohérence institutionnelle et à la quasi-obligation d'y apporter une réponse organisationnelle.* » (BUCCOLO E., EYNAUD P., HAERINGER J., 2014). De plus, ce modèle normé de l'organisation statutaire de l'association incite les groupes de jeunes à l'adopter pour faire « comme une vraie association » et renforcer ainsi, selon eux, leur légitimité dans un monde d'adultes.

Le paradoxe est donc établi : même si l'organisation collective et plus horizontale est très souvent adoptée par les jeunes dans les faits, la gouvernance de la vie associative, telle que décrite sur le papier, est quant à elle finalement peu questionnée et reste classique.

Virginie POUJOL décrit comment **la posture d'accompagnement des adultes** influence le versant « professionnalisation » ou le versant « émancipation du groupe de jeunes », mais aussi l'organisation de la JA et le rôle joué par chacun de ses membres. Elle identifie trois types de postures.



l'accompagnateur technique

L'accompagnateur technique va réaliser ou soutenir la réalisation de toutes les tâches techniques : montage de dossier, rédaction des courriers... L'accompagnement va être très resserré, la marge d'erreur laissée aux jeunes est plus étroite, c'est l'aspect technique que les jeunes retiennent. Cette forme d'accompagnement s'inscrit dans une démarche d'insertion, elle vise la réussite du projet des jeunes, dans une démarche d'expérimentation.



le facilitateur-éducateur

Le facilitateur-éducateur ne va pas faire à la place des jeunes mais reste présent, il laisse les jeunes « faire leurs erreurs » pour qu'ils fassent leur propre apprentissage. Il va mettre à la disposition des jeunes ses compétences, si besoin. Souvent, les jeunes gardent un lien étroit avec cet accompagnateur pour qui ils éprouvent une certaine reconnaissance en raison du soutien moral, et des encouragements qu'il leur a procurés.



le facilitateur - projet commun

Le facilitateur-projet commun n'est pas dans l'alibi éducatif, il est partie prenante du projet et va soutenir la Junior Association car il est lui-même intéressé par le projet. On est ici dans une autre dimension de l'accompagnement, probablement celui grâce auquel le processus d'émancipation est le plus prégnant car il s'articule autour d'un commun partagé entre l'animateur et les jeunes.

Si les Accompagnateurs ne sont pas les seuls influenceurs de ce que vivent et produisent les jeunes, il conviendrait de pouvoir analyser plus précisément le lien entre la posture et la typologie des Accompagnateurs et le type de connaissances et de compétences acquises par les mineurs. A contrario, il reste à savoir ce que l'expérience de l'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineurs apporte aux Accompagnateurs.

« L'étude réalisée en 2018 auprès d'anciens membres de JA devenus adultes confirme que l'expérience vécue en Junior Association avant 18 ans a des effets tant en matière d'insertion socio-professionnelle que de citoyenneté « active ».

Les savoir-faire et les savoir-être acquis sont autant de facteurs de réussite identifiés dans cette étude. Agir au sein d'une Junior Association a aussi une influence non négligeable sur les choix d'orientation professionnelle. De plus, en prenant conscience que leurs projets s'inscrivent dans des problématiques (sociétales, territoriales) plus larges, ils deviennent des adultes plus sensibles « au monde commun ». Sur le plan de l'éducation à une citoyenneté active, l'étude révèle que les compétences acquises ont conforté les jeunes adultes dans la poursuite de leur engagement bénévole. Si l'on peut reconnaître que l'expérience vécue en Junior Association est aussi une expérience de démocratie à petite échelle, le cadre de la JA est à la fois normatif et suffisamment souple pour expérimenter dans un espace éducatif non formel, des organisations démocratiques plus horizontales.

La synthèse complète de l'étude aborde également le fort cloisonnement entre la Junior Association et le monde scolaire, empêchant les jeunes de transférer des acquis vers les savoirs attendus par l'institution scolaire. Concernant l'origine familiale, les données contredisent les idées reçues sur l'engagement des jeunes : voir ses parents s'engager et être issu d'une famille de cadres supérieurs ne sont pas des préalables nécessaires à l'engagement bénévole.

Virginie POUJOL a démontré qu'au-delà de certains aspects visibles de l'engagement (les compétences directement utilisables dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle) l'expérience en Junior Association permet d'enclencher un processus à la fois d'émancipation et d'engagement qui s'enracine.

03 DES ÉVÈNEMENTS QUI FÉDÈRENT LE RÉSEAU ET FONT (RE)CONNAÎTRE L'ACTION DES JUNIORS ASSOCIATIONS

EN BREF...

Pour célébrer les 20 ans du Réseau, le Conseil d'Administration s'était fixé comme objectif d'organiser un évènement national mais surtout d'accompagner le Réseau dans la mise en œuvre de rencontres « locales ».

Une quinzaine de Rencontres ont été organisées en 2018. Les Rencontres Départementales et Régionales des Juniors Associations constituent des évènements incontournables pour les Juniors Associations, leurs accompagnateurs et les acteurs du Réseau. Elles permettent aux jeunes de se former et de donner davantage de visibilité aux projets et actions qu'ils mènent, avec une volonté de développement vers de nouveaux territoires.

C'est aussi à cette occasion que le grand public découvre les initiatives menées par ces jeunes engagés, en venant à la rencontre des jeunes ou bien via la presse locale, suscitant parfois la création de nouvelles Juniors Associations !



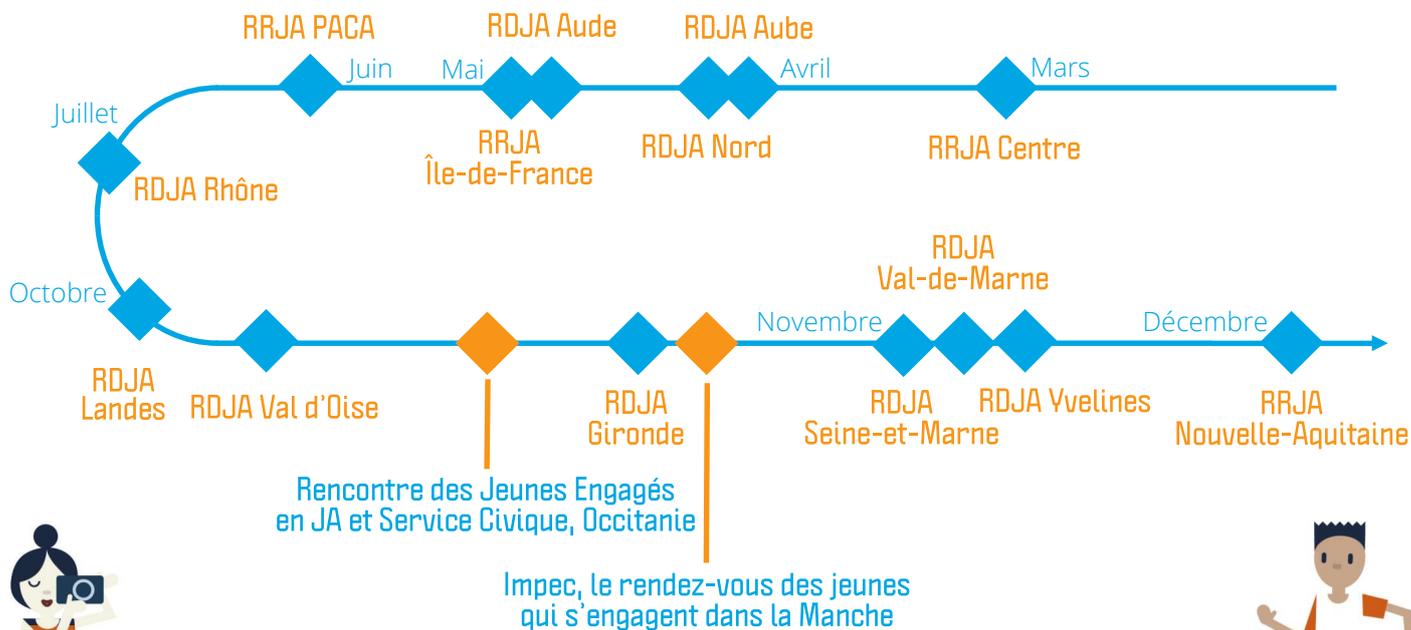
Les Rencontres permettent aux Relais Départementaux, aux Accompagnateurs Locaux et aux Juniors Associations d'œuvrer de concert autour des Juniors Associations. Les jeunes sont amenés à s'impliquer dans l'organisation de ces évènements en étant associés à la programmation, en participant à la sélection des projets présentés, etc.

Le RNJA soutient les Relais Départementaux en communiquant sur ces Rencontres et en apportant une aide matérielle, parfois financière, à leur organisation.

LES RENCONTRES DES JUNIORS ASSOCIATIONS EN 2018

RRJA : Rencontre Régionale des JA

RDJA : Rencontre Départementale des JA



LA RENCONTRE AUDOISE 2018

La Rencontre de l'Aude s'est déroulée à Aragon le samedi 21 et le dimanche 22 avril 2018.

La Junior Association des jeunes Aragonais (ADJA) s'est chargée de l'organisation et a accueilli **une quarantaine de personnes, dont 13 membres de JA et leurs accompagnatrices, des élus, une journaliste et des représentants de la Ligue de l'enseignement.**

Au programme : une course d'orientation dans le village, des ateliers pour parler de sa Junior Association ou encore créer la JA la plus loufoque et une restitution de l'étude menée par le RNJA en 2018.



LA RENCONTRE DU NORD

La Ligue de l'enseignement - Fédération du Nord a déployé ses forces dans la mise en place d'une Rencontre Départementale Juniors Associations, dixième édition !

Ce fut l'occasion pour 190 personnes, dont 138 Jeunes de Juniors Associations, de se réunir et d'échanger, particulièrement pour les jeunes, mais aussi de permettre à ces derniers de valoriser leurs savoirs et savoirs-faire. Ainsi, ce sont les groupes de jeunes qui ont animé la grande majorité de la journée, l'occasion aussi pour eux de réfléchir à la place laissée aux jeunes dans la société et à leur envie de citoyenneté. Ensemble, ils ont montré une fois de plus que l'on peut être jeune et engagé !

Riche en échanges, en partages mais aussi en découvertes, la Rencontre a permis à certains de prendre date pour se revoir et pourquoi pas agir en réseau. Ce fut aussi l'occasion de rappeler le réel intérêt pour les jeunes de rencontrer d'autres personnes engagées, de manières différentes. Ils ont pu constater que les mêmes problématiques sont partagées, indépendamment de leur âge, et que parfois des collégiens peuvent conseiller des lycéens !



Cette journée a révélé le réel besoin pour chacun de partager son expérience. La qualité des échanges, des réflexions et des débats a été remarquable et remarquée. Les jeunes ont pu s'exprimer sur des questions d'actualité, sur la politique, sur leurs engagements avec aisance. Les « adultes » présents au cours de cette journée ont été impressionnés. Et tout cela dans une ambiance conviviale de fête et de détente.



Pour les jeunes, l'objectif est de nouveau atteint : ils ont prouvé qu'en plus d'être les « citoyens de demain », ils sont ceux d'aujourd'hui !



04 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

ÉVÈNEMENT PHARE

DES 20 ANS DU RÉSEAU

EN BREF...

L'Assemblée Générale 2018 du RNJA avait une saveur particulière, les 20 ans étant synonymes d'une AG au format différent à la fois dynamique et festif, telle que doit l'être une fête d'anniversaire.

Pendant plus d'un an, le Collège des Juniors Associations, accompagné par l'équipe salariée du RNJA a été chef de file de cet événement. D'un premier rêve de festival des Juniors Associations au vert c'est finalement une rencontre Nationale de deux jours avec un format adapté aux objectifs de ce temps fort : **mobiliser et fédérer le Réseau, lui (re) donner de la visibilité.**

L'organisation de cet événement était aussi l'occasion de capitaliser sur les outils ou encore la communication pour permettre aux Relais Départementaux de s'approprier les 20 ans du Réseau et d'organiser des Rencontres à échelle régionale ou départementale.

Le RNJA, c'est 20 ans d'engagement mais aussi la réactualisation de l'étude menée par Stéphanie Rizet de 2008 sur l'impact du passage en Junior Association sur les parcours de jeunes. L'AG a été le moment idéal de faire une restitution des travaux réalisés par Virginie Pujol pour cette nouvelle étude : *L'engagement dans une Junior association, entre professionnalisation et politisation. Que sont devenus les jeunes qui se sont engagés dans les Juniors Associations depuis 20 ans ?*

Le but était double : pour les jeunes en JA, prendre conscience que leur engagement est formateur et qu'ils appartiennent à un réseau ; pour les partenaires institutionnels, pouvoir légitimer le discours JA et pour les partenaires associatifs, leur permettre de mieux connaître le Réseau et de pouvoir tisser des liens opérationnels.

Rendre cette restitution attractive à la fois pour les jeunes et les partenaires a été un défi. Jean Massiet, fondateur d'Accropolis et ancien secrétaire général du RNJA, a été sollicité pour animer les tables rondes lors de la restitution de l'étude : l'occasion d'échanger et de témoigner autour des parcours de jeunes et de JA.



Entre moments de réunion et de célébration, le week-end d'AG a permis aux jeunes d'échanger entre eux et avec les partenaires. Le dimanche matin, l'Assemblée Générale statutaire s'est tenue avec la présentation des rapports d'activité et financier, leur vote et l'élection du nouveau Collège des Juniors Associations.





« Le CJA a eu une place importante dans l'organisation de l'AG. Plus d'un an en amont de l'évènement phare, nous en rêvions déjà.

De points téléphoniques aux réunions du Conseil d'administration, très régulièrement nous avons imaginé et préparé cette assemblée unique. Nous nous étions répartis en binômes selon les moments importants de l'AG : forum/accueil, restitution de l'étude, soirée et assemblée générale avec les votes des différents rapports et l'élection du nouveau CJA. »



RASSEMBLER, FÊTER, MONTRER LE RÉSULTAT

DE 20 ANS D'ENGAGEMENT !

20 ans de projets,
20 ans d'accompagnement,
20 ans d'engagement





TROISIÈME PARTIE

UN PROJET STRATÉGIQUE TRADUIT EN PLANS D' ACTIONS TRIENNAUX POUR CONTINUER À FAVORISER L' ENGAGEMENT DES JEUNES MINEURS

C'est par le biais de plans d'actions triennaux que le Conseil d'Administration du RNJA ancre sa stratégie de développement et décide des priorités à tenir.



01 BILAN DU PLAN D' ACTION 2016-2018

Le plan d'action 2016-2018 s'est déployé autour d'une priorité transversale : **assurer toujours plus efficacement la fonction « support » de la tête de Réseau National** en orientant les moyens d'action vers les territoires et les publics concernés. Cette stratégie reposait de plus, sur la mobilisation des mouvements d'éducation populaire membres du RNJA. Enfin les axes développés avaient aussi pour ambition globale de redynamiser l'animation (des Relais Départementaux notamment), d'évaluer l'impact de JA dans le parcours des jeunes et de simplifier l'accès à la démarche Junior Association.

C'est selon trois objectifs que le Réseau a développé ses différentes actions :

- ◆ **Renforcer les coopérations locales au service de l'engagement de tous les jeunes,**
- ◆ **Favoriser l'autonomie des jeunes dans le développement de leurs projets,**
- ◆ **Accompagner la construction de parcours citoyen.**

Dans le cadre de ce rapport d'activité, quatre sujets ont été retenus pour illustrer la diversité des actions du Réseau :

- ◆ Refonte du site, de l'outil de gestion et des procédures, ce qui a permis au RNJA de se doter des outils nécessaires au renforcement du RNJA dans sa fonction de tête de réseau tout en maintenant la qualité de services au réseau,
- ◆ Réalisation d'une étude sur les parcours d'engagement des jeunes en JA,
- ◆ Réalisation d'événements prétextes à (re)mobiliser le réseau et les partenaires,
- ◆ Réactualisation de l'identité graphique du RNJA.

Globalement, la période a nécessité de (re)tisser une relation plus étroite et contributive avec les Relais Départementaux. Ils ont été partis prenantes du projet de transformation de l'outil de gestion et des process. Les personnes (bénévoles ou salariées) impliquées dans les Relais Départementaux ont beaucoup changé, ce qui a nécessité un investissement important du RNJA dans leur accompagnement et leur formation.

La période a également été marquée pour le RNJA par une mobilisation importante dans le contexte d'élaboration et d'adoption de la loi Egalité Citoyenneté. En effet, il a repris son plaidoyer pour faire exister un article sur le droit d'association des mineurs (celui-ci n'était pas prévu dans le projet initial) et l'a porté auprès de nombreux élus et décideurs politiques. Puis lors de la promulgation de la loi, il a fallu expliquer, et accompagner le réseau tout en questionnant l'objet même du RNJA. Mais dans la pratique, les cas d'usages, ont démontré la pertinence et la nécessité de Junior Association. Les associations de mineurs restant toujours empêchées dans l'accès aux outils de la vie associative (assurance, banque, contractualisation diverse).

“ CHANGER L'OUTILLAGE DU RÉSEAU : UN SITE PLUS ACCESSIBLE ET UN OUTIL DE GESTION OPTIMISÉ

UN SITE PLUS ACCESSIBLE

La refonte du site et des ses contenus a été initiée via un chantier participatif qui a associé les jeunes du Conseil d'Administration, les Relais Départementaux et les Accompagnateurs Locaux. Le site a été remodelé pour une meilleure ergonomie et l'application de la nouvelle charte graphique.

- ◆ **Présenter le RNJA** et son fonctionnement de manière claire pour tous (jeunes, institutionnels, grand public...)
- ◆ Retrouver facilement un Relais Départemental grâce à **l'annuaire cartographique**
- ◆ **Rendre plus accessible** la demande d'habilitation et la gestion d'une Junior Association
- ◆ **Mieux valoriser le Réseau** : une page dédiée à la présentation des projets des JA, la possibilité d'une recherche pour retrouver les JA par thématique ou lieu
- ◆ **Faire vivre un espace ressources** : retrouver les guides, les études en version téléchargeable ainsi que des ressources des membres et partenaires

UN EXTRANET OPTIMISÉ

Le changement du site internet public s'est accompagné d'une forte évolution de l'outil de gestion du Réseau et d'une digitalisation des procédures.



Mettre les jeunes au centre de la démarche :

création d'un espace dédié pour chaque Junior Association, habilitation en ligne, facilitation des mises à jour pour les réhabilitations et les membres, fonction d'archive de leurs documents téléchargeables (attestation, demande d'ouverture de compte bancaire, suivi des information essentielles...)

Rendre plus lisibles les procédures à tous les échelons du réseau (suivi des étapes d'habilitation, d'ouverture de compte bancaire et à terme d'assurance...)

Faciliter la gestion pour les Relais Départementaux avec des fonctionnalités nouvelles (bloc recherche, mail et sms collectifs, statistiques...)

SE MOBILISER POUR LE DROIT D' ASSOCIATION DES MINEURS DANS LE CADRE DU PROJET DE LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ

La loi Égalité et Citoyenneté a été promulguée le 27 janvier 2017, son article 43 vient modifier l'article 2 bis de la loi 1901 sur le droit d'association des mineurs.

En 2016, le nom de cette loi et son ambition « créer une véritable culture de l'engagement », « permettre aux jeunes de devenir des citoyens à part entière » tout en reconnaissant la place singulière des associations, « premier objet d'engagement des Français » faisait particulièrement écho aux convictions du RNJA, des organisations qui en sont membres, de son réseau de Relais Départementaux : l'exercice concret de responsabilités dans un cadre collectif est une des conditions d'accès à une citoyenneté active.

Le RNJA s'est donc mobilisé pour actualiser son plaidoyer, le soutenir et le porter auprès des élus et dans les instances de dialogue. Auditionnés par la commission de la loi à l'Assemblée Nationale, puis par les sénateurs (commission culture et rapporteurs de la loi), un article a été ajouté modifiant l'article 2 bis de la loi 1901.

La loi a été promulguée en janvier 2017 et c'est l'article 43 qui concerne plus particulièrement le droit d'association des mineurs. En premier lieu, cet article affirme le principe que « tout mineur peut librement devenir membre d'une association dans les conditions définies par la présente loi ». Il était nécessaire de le rappeler à la suite des confusions existantes sur ce point, et malgré le fait que cela ne relève pas complètement de la loi mais des statuts de l'association.

Puis, sont introduits deux régimes qui distinguent deux procédures selon l'âge avant 16 ans et après 16 ans. Le législateur semble avoir souhaité prendre en compte la notion de maturité progressive.

◆ **Avant 16 ans : la nécessaire autorisation d'un représentant légal** : « *Tout mineur âgé de moins de seize ans, sous réserve d'un accord écrit préalable de son représentant légal, peut participer à la constitution d'une association et être chargé de son administration dans les conditions prévues à l'article 1990 du code civil. Il peut également accomplir, sous réserve d'un accord écrit préalable de son représentant légal, tous les actes utiles à l'administration de l'association, à l'exception des actes de disposition.* »

◆ **Après 16 ans : la nécessaire information des représentants légaux** : « *Tout mineur âgé de seize ans révolus peut librement participer à la constitution d'une association et être chargé de son administration dans les conditions prévues à l'article 1990 du code civil. Les représentants légaux du mineur en sont informés sans délai par l'association, dans des conditions fixées par décret. Sauf opposition expresse du représentant légal, le mineur peut accomplir seul tous les actes utiles à l'administration de l'association, à l'exception des actes de disposition.* »

Le décret d'application mentionné dans cet article a été publié le 12 mai 2017. Il reprend les éléments qui doivent être mentionnés sur l'information des parents et précise les modalités d'information par lettre avec accusé de réception.

Pour le RNJA, même si cet article marque une avancée par rapport à la précédente version de l'article 2bis, il complexifie la loi 1901 et ajoute des contraintes administratives. Le RNJA continue de souhaiter le retrait simple de l'article car l'objectif légitime et essentiel de protection des jeunes mineurs ne doit pas s'opposer à l'exercice de leurs droits.

Retrouvez les informations sur le site [association.gouv.fr](https://www.associations.gouv.fr/le-mineur-dans-l-association.html), le mineur en association : <https://www.associations.gouv.fr/le-mineur-dans-l-association.html>

FORMER ET OUTILLER LE RÉSEAU DES RELAIS DÉPARTEMENTAUX, EN COORDINATION AVEC LES MOUVEMENTS D'ÉDUCATION POPULAIRE MEMBRES PERMANENTS DU RÉSEAU NATIONAL

L'un des objectifs du plan d'action 2016-2018 était de construire une nouvelle formation annuelle destinée à l'accueil des nouveaux Relais Départementaux et au développement de nouvelles compétences pour les Relais plus expérimentés.

Concrètement, l'offre de formation renouvelée a pris deux formes :

- ◆ En présentiel et particulièrement dans le cadre de modules spécifiques aux enjeux particuliers de ses membres
- ◆ A distance, pour permettre à chacun de participer, en fonction de ses disponibilités et de ses besoins. Chaque module était proposé sur plusieurs créneaux, en complément de tutoriels vidéo.

Il semblait aussi nécessaire, avec le renouvellement récurrent des Relais Départementaux, le changement de l'équipe salariée, l'évolution des outils et les pratiques variées du Réseau, de proposer **des réunions inter-régionales d'animation de réseau**. Ces rencontres avaient pour but d'une part de présenter les projets en cours du RNJA, (changement de site et procédures, anniversaire 2018) et d'autre part de recueillir leurs avis, remarques, besoins sur ces sujets et plus généralement sur leur rôle de Relais. Celles-ci ont été fortement appréciés et seront sûrement renouvelées pour partager ambitions et réalisations du plan d'action 2019-2021.

Enfin, le Réseau National a procédé à la mise à jour des fiches et outils en direction des Relais Départementaux, en lien avec les chantiers de politiques publiques qui croisent le projet associatif du RNJA (cadre rénové de la Politique de la ville, loi du 27 janvier 2017 dite « Egalité et citoyenneté »,...)

MENER UNE ÉTUDE SUR LES PARCOURS D'ENGAGEMENT DES JEUNES EN JUNIOR ASSOCIATION

A l'occasion de ses 20 ans, il était important pour le RNJA, de réaliser (à nouveau) une étude sur les parcours d'engagement de jeunes mineurs en Junior Association : une enquête à visée évaluative sur les effets, d'un engagement dans une Junior Association. Elle s'inscrivait dans la continuité de celle menée il y a dix ans qui avait alors permis d'identifier les impacts dans le champ de la citoyenneté et de l'acquisition de compétences transférable dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Dix ans après, l'idée était de pouvoir avoir un regard rétrospectif des jeunes dans la durée sur leur engagement en JA et par ailleurs de vérifier et compléter les éléments et hypothèses de la première étude, sur la socialisation politique de ces jeunes, le rapport à la conscientisation de l'engagement et à des formes d'entreprendre autrement de manière coopérative.



02 PLAN D' ACTION 2019-2021

Après évaluation du plan d'action 2016-2018, le Conseil d'Administration du RNJA a décidé de se saisir de la dynamique entamée pour les 20 ans du Réseau pour ouvrir une nouvelle période de capitalisation des acquis et de développement quantitatif et qualitatif de ses actions.

La participation et l'engagement des jeunes sont au cœur des préoccupations des politiques publiques. Ils sont consécutifs de **l'éducation à une citoyenneté active** et permettent l'inscription des jeunes dans le cadre républicain. Le projet porté par le RNJA concourt précisément à ces enjeux, en encourageant la prise de responsabilité, en favorisant l'autonomie accompagnée des moins de 18 ans et leur sensibilisation à la vie associative.



L'étude sur l'impact du passage en Junior Association dans les parcours de jeunes, réalisée entre 2017 et 2018, démontre le développement de « l'intérêt au politique » mais également l'acquisition de compétences et savoir-être transférables dans la construction des parcours scolaire et socio-professionnel.

Le RNJA contribue à la réflexion des postures professionnelles et institutionnelles des acteurs de la jeunesse et à **changer le regard sur la jeunesse et les stéréotypes** sociaux véhiculés.

En réalisant leurs projets, les jeunes membres des JA deviennent acteurs de leur territoire : ils montrent qu'ils peuvent agir, pour eux-mêmes et pour les autres. L'importance du groupe et de « l'entre-pairs » ne signifie pas pour autant le repli sur un « entre-soi » : les activités réalisées, les interlocuteurs et les partenaires rencontrés sont autant de facteurs de découverte et d'ouverture. Ils permettent aux jeunes de tisser des liens dans / avec leur environnement qui participent de leur inclusion

sociale et de leur appréhension de l'intérêt général. L'effort de valorisation de ces actions, au travers du soutien à l'organisation de rencontres territoriales ou à travers la réalisation d'études thématiques et sectorielles, constitue également l'une des priorités affichées du nouveau projet triennal.

Il ne s'agit pas de s'adresser uniquement aux jeunes : il convient aussi de travailler sur la manière dont leur environnement accueille leur désir de s'engager, pour lever un maximum de freins. Le plan d'action 2019-2021 concourt à renforcer, notamment dans les territoires fragilisés, la coopération inter-réseaux et le maillage d'acteurs à même d'accompagner les projets des jeunes en outillant les Relais Départementaux pour qu'ils développent la communauté des Accompagnateurs Locaux. Il engage le RNJA à rester vigilant pour que son action soit accessible à tous les jeunes sur tous les territoires.

Les actions à conduire dans le plan d'action 2019-2021 contribueront aussi à renforcer le soutien de la tête de Réseau National aux Relais départementaux d'une part, et aux Juniors Associations d'autre part. En clarifiant les enjeux de tel ou tel champ d'action investi par les jeunes, en éditant des ressources pratiques adaptées qui répondent à leurs premiers questionnements, le RNJA permettra aux jeunes engagés en Junior Association de participer à la construction de solutions locales adaptées à leur vision, leur vécu du territoire. En investissant dans le développement de nouveaux outils dématérialisés plus performants, l'association améliore sa réactivité aux besoins exprimés par les différents échelons de son réseau.

“ AXE 1 / VALORISER ET MODERNISER LES OUTILS ET L'IMAGE DU RNJA

Dans la suite directe du plan d'action 2016-2018, la qualification du réseau des Relais Départementaux, « agents développeurs » des Juniors Associations, constitue un enjeu majeur pour le RNJA. Il s'agit donc de poursuivre les efforts d'information, de formation et d'outillage pour les aider à construire des stratégies locales de développement et pour poursuivre l'action d'éducation populaire auprès du plus grand nombre de jeunes dans tous les territoires. Ces stratégies doivent aussi servir les dynamiques déjà engagées autour de la structuration et de l'animation de la communauté des Accompagnateurs Locaux, qui constituent l'échelon de proximité des Juniors Associations et l'espace où se construit le lien entre les acteurs de la coéducation des jeunes. La consolidation et la visibilité du réseau passent aussi par la poursuite du développement des Rencontres territoriales des Juniors Associations.

// Capitaliser sur la dynamique « 20 ans du Réseau » pour initier un effet de levier

Favoriser la mise en œuvre des rencontres de Juniors Associations, en travaillant sur une mutualisation des outils utilisés, la réalisation de bilans et la création d'argumentaires pour le réseau.

Ancrer une identité graphique récente à travers de nouveaux outils (site internet, plaquettes, kit de communication.)

Diffuser les résultats de l'étude *L'engagement dans une Junior Association, entre professionnalisation et politisation sur les parcours d'engagement* réalisée en 2017-2018 auprès des partenaires institutionnels et des prescripteurs.

// Définir une stratégie de communication interne et externe

Légitimer une nouvelle charte graphique.

Se réapproprier l'usage des réseaux sociaux et poursuivre le développement du site internet pour favoriser la diffusion d'outils, dans l'objectif aussi, de développer un sentiment de « communauté » des Juniors Associations.

Définir une politique de circulation de l'information interne au réseau (national, départemental et local) en favorisant l'horizontalité et la mutualisation de bonnes pratiques.



// Moderniser et digitaliser les outils d'accompagnement

Structurer un centre de ressources agrégatifs en ligne, accessible à tous et toutes afin de devenir une référence pour l'accompagnement de projets de jeunes mineurs.

Transformer les ressources pédagogiques du RNJA existantes et les digitaliser pour en permettre l'accessibilité au plus grand nombre.

Actualiser les contenus vidéo et multimédia disponibles et travailler sur les enjeux de diffusion.

AXE 2 / MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'ACCÈS DES JUNIORS ASSOCIATIONS AUX OUTILS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Un deuxième chantier porte sur l'amélioration du service rendu aux bénéficiaires de l'action du RNJA : d'abord par l'animation régulière de la démarche d'habilitation qui place entre les mains des jeunes mineurs les outils de la vie associative, dans un cadre adapté ; ensuite par la refonte du site internet et des outils dématérialisés pour mettre les technologies de l'information et de la communication au service de

l'engagement associatif ; enfin par la création de nouveaux guides thématiques (projets d'animation du territoire, projets de médias numérique par ex.) ou pratiques (gestion de la trésorerie et du compte bancaire de la Junior Association, par ex.) en veillant à leur adaptation à la diversité des publics comme aux demandes émergentes du réseau.

Poursuivre la simplification des procédures

Assurer le traitement régulier des demandes d'habilitation et de renouvellement d'habilitation, en lien avec les Relais Départementaux et la commission d'habilitation nationale.

Accompagner l'appropriation du nouvel outil de gestion par les Juniors Associations, leurs Accompagnateurs Locaux et les Relais Départementaux en développant les tutoriels et les formations.

Mettre en place une démarche d'évaluation participative de l'outil de gestion pour planifier la réponse aux besoins des différents usagers.

Maintenir et développer les partenariats

Réaliser un état des lieux des accords existants avec tous les partenaires bancaires, rédiger de nouvelles conventions en fonction de leur date d'échéance et de pertinence territoriale.

Faire évoluer les procédures assurantielles vers une simplification des démarches et des flux (devis, avance, relance et attestation...).

Faire vivre le nouvel accord avec la SACEM en évaluant notamment sa première mise en œuvre.



Ouvrir l'accès des Juniors Associations à de nouveaux outils de la vie associative

Développer une procédure permettant aux Juniors Associations de bénéficier de financements participatifs.

Instaurer une réflexion concernant la reconnaissance d'utilité publique et à son impact pour les Juniors Associations.

Réaliser une enquête sur les besoins des Juniors Associations concernant leurs activités de ventes de prestations et de facturation, afin d'envisager la mise en œuvre de procédures cadrées et sécurisées.

“ AXE 3 / ACCOMPAGNER LES PROJETS ET LES PARCOURS DE JEUNES ENGAGÉS EN JUNIOR ASSOCIATION

L'action du RNJA doit aussi contribuer à une meilleure connaissance des pratiques associatives des jeunes. A ce titre, l'association souhaite conduire un travail de mise en valeur de l'impact de Junior Association sur les parcours des jeunes qui devra concourir plus largement à un chantier portant sur la valorisation de l'engagement des jeunes ainsi qu'à un suivi plus fin du devenir des Juniors Associations Majeures, pour favoriser la transition vers l'association loi de 1901.

Développer des stratégies territoriales et sectorielles

Mettre en œuvre des diagnostics thématiques et sectoriels affinés (pratiques culturelles, sportives, solidaires, de séjours autonomes, d'éducation au développement durable, européennes, impact en quartier politique de la ville et en milieu rural...) pour mieux identifier les tendances et répondre aux besoins des Juniors Associations.

Créer de nouveaux partenariats avec des réseaux nationaux implantés localement, pour structurer des réseaux locaux prescripteurs et/ou financeurs (Collectivités locales, Union Nationale de l'Information Jeunesse, Union Nationale des Missions Locales, Caisses d'Allocations Familiales...).

Former les Relais Départementaux, favoriser les échanges de pratiques, mettre à leur disposition des outils adaptés.

Développer le maillage des accompagnateurs et des personnes ressources en réalisant un état des lieux des formes d'accompagnement, une mise à jour de l'annuaire avec une identification décentralisée, et la mise en place d'outils spécifiques en fonction des catégories d'Accompagnateurs Locaux (famille, élus, salariés d'associations, de services Jeunesse...).

Développer l'information sur la démarche JA auprès de différents partenaires, notamment dans le cadre scolaire

Développer les contacts avec les acteurs de l'Education Nationale en croisant les enjeux de citoyenneté, d'Economie Sociale et Solidaire et de démocratie scolaire.

Créer des outils adaptés d'information et de valorisation de l'existant à destination de la communauté éducative.

Créer une stratégie de diffusion de la démarche Junior Association par les Relais Départementaux, les Accompagnateurs Locaux et les JA elles-mêmes.

Tisser des parcours collectifs et individuels d'engagement et d'initiative

Accompagner la création et la transformation de Juniors Associations en associations déclarées en préfecture dans le nouveau cadre légal précisé par la loi Egalité et Citoyenneté adoptée en 2017.

Promouvoir toutes les formes d'engagement citoyen notamment le volontariat en Service Civique ou le BAFA et les possibilités de poursuivre son engagement au sein des réseaux associatifs membres et partenaires.

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Service National Universel pour faire que l'engagement en Junior Association soit bien reconnu et promu.

Donner la possibilité de valoriser son engagement en Junior Association (valorisation des compétences acquises dans le cadre de l'orientation socio-professionnelle, dans les formations liées aux pratiques de l'animation et sportives...)

Poursuivre l'utilisation des indicateurs de genre pour l'ensemble des actions afin de veiller à la mixité et l'égalité entre les filles et les garçons.

Soutenir l'action des représentants nationaux-ales des Juniors Associations, élus chaque année par leurs pairs lors de l'Assemblée générale du RNJA.

Développer une collaboration resserrée avec le réseau Animafac, pour accompagner la transition des Juniors Associations qui le souhaitent en associations étudiantes.



QUATRIÈME PARTIE

UNE VIE DÉMOCRATIQUE RICHE POUR UNE ASSOCIATION EN MOUVEMENT

Une Assemblée Générale exceptionnelle, trois réunions du Conseil d'Administration, une réunion de Bureau, de nouveaux représentants jeunes et des structures membres, la vie statutaire du Réseau National des Juniors Associations fut dynamique.



01 LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE QUI COMPOSENT LE RNJA

EN BREF...

En 1998, trois structures – la Ligue de l'enseignement, le Groupe d'Intérêt Général Défi jeunes et J-Press (ex Jets d'Encre) - décident de créer un dispositif permettant à de jeunes mineurs de se regrouper pour monter des projets ensemble. Elles fondent le Réseau National des Juniors Associations l'été de cette même année. Depuis la réforme des statuts en 2012, le Conseil d'Administration du RNJA est composé d'un Collège des membres permanents, d'un Collège des personnalités qualifiées et d'un Collège des Juniors Associations et des associations de mineurs.

Actuellement, le Collège des membres permanents est composé de :

- la Ligue de l'enseignement, (membre fondateur)
- la Confédération des MJC
- la Fédération des Centres Sociaux
- l'association Jets d'encre

« 20 ans... et toujours fière d'avoir contribué à la naissance et au développement du RNJA, la Ligue de l'enseignement considère aujourd'hui les Juniors Associations comme l'outil clé de l'engagement des jeunes et d'une « citoyenneté active » des jeunes. Elles offrent un cadre, reconnu, aux projets collectifs des mineurs, précieux.

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

L'engagement et le territoire

Le dispositif JA permet notamment à chaque fédération de disposer d'un Relais Départemental formé sur les questions d'accompagnement de projets de jeunes et de vie associative et il dispose des compétences et ressources nécessaires pour être l'interlocuteur incontournable des politiques jeunesse des collectivités locales.

L'engagement et le milieu scolaire

La Ligue de l'enseignement, association complémentaire de l'enseignement public, est présente dans les établissements scolaires pour contribuer à la mise en œuvre du parcours citoyen. Parmi les outils qu'elle mobilise, JA est incontournable. Les outils proposés par le RNJA permettent la formation et fournissent un accompagnement adapté des personnels éducatifs des collèges et des lycées. »

Mickaël HUET, Responsable du pôle Engagement et Volontariat de la Ligue de l'enseignement



« Jets d'encre est membre du RNJA depuis 2005. Au départ, le projet nous a paru essentiel pour faciliter la création de journaux de quartier et de ville par des jeunes mineurs, qui n'ont pas tous accès à une structure encadrante. Puis nous nous sommes vite aperçus que la dimension associative, au sens du collectif, dépasse le seul fait de faire un journal. En tant que réseaux dirigés par des jeunes, nous sommes plus que convaincus que l'autonomie, la prise de responsabilité et l'accompagnement sont trois éléments essentiels à l'épanouissement des jeunes. Nous partageons d'abord cela avec le RNJA et d'autant plus au cours de cette 20ème année qui nous rappelle qu'il y a encore du chemin à parcourir pour que tous les jeunes aient accès à cette expérience qui bouleverse ! »

Marie LAROCHE, Déléguée Générale Jets d'encre



« Avec les Juniors Associations (J.A.), les années se suivent... et ne se ressemblent pas !

Chaque année, c'est encore mieux : plus de jeunes engagés

dans les projets qu'ils initient, impliqués dans la vie associative, plus de plaidoyers pour les politiques de jeunesse. Alors, pour notre réseau de MJC, qui place la confiance accordée aux jeunes au cœur de son projet et qui s'engage à leur donner plus de place dans des espaces de décision... les J.A c'est tout simplement *génial* ! Et c'est bien pour tout cela que nous restons engagés dans les J.A. depuis plus de vingt ans. »

Daniel FREDOUT, Directeur Général CMJCF



« Engagée depuis 2002 au sein du Réseau National, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) fédère plus de 1300 centres sociaux en France.

Les centres sociaux sont impliqués dans l'accompagnement d'une centaine de Juniors Associations chaque année.

L'engagement des jeunes est un chantier prioritaire pour la FCSF, qui anime et propose différents outils aux équipes dédiées des centres sociaux, dont les Juniors Associations, mais également le Service Civique, le Réseau Jeunes, les coopératives jeunesse de service, les parlements libres, etc.

Tous ses outils sont inscrits dans la Motion Jeunesse « Pour une pédagogie de l'engagement », votée en 2017, qui invite l'ensemble des centres sociaux et des fédérations à faire de l'engagement des jeunes une priorité locale. »

Benjamin PIERRON, Délégué Fédéral FCSF



02 LE COLLÈGE DES JUNIORS ASSOCIATIONS : DES REPRÉSENTANTS NATIONAUX INVESTIS

EN BREF...

Les membres du CJA sont huit jeunes issus de JA de toute la France, élus chaque année lors de l'Assemblée Générale pour une durée de un an renouvelable au sein du Conseil d'Administration. Pour participer activement et efficacement aux nombreuses activités du Réseau, comme les relations publiques par exemple, les jeunes élus participent à des temps de formation en début et tout au long du mandat, notamment en se rencontrant lors d'un séminaire d'intégration après leur élection.



ACTIF
PILOTAGE
RENCONTRES
VALORISATION
VIE STATUTAIRE

LIEN
RESPONSABILISATION
imagination
REPRÉSENTATION
RELATIONS PUBLIQUES
engagement
accompagnement
PARTENAIRES



Lucile

Elue au CJA 2018

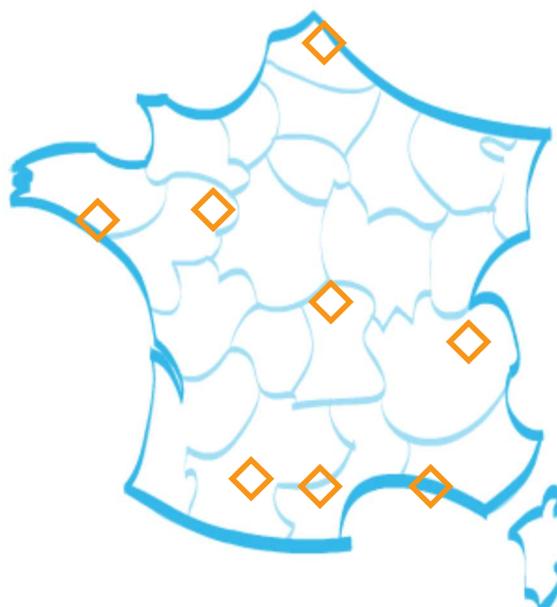
« J'ai été contente de faire de nombreuses rencontres. Ça m'a beaucoup apporté ! J'ai apprécié participer aux congrès, aux rassemblements. C'est impressionnant de voir l'ampleur du Réseau et la touche personnelle que l'on peut y apporter. J'ai adoré vivre cette année avec les autres Membres du CJA et je suis passionnée par ce que nous avons accompli et ce qui pourra l'être !

J'ai gagné en confiance en moi, en maturité, en responsabilités.

Je souhaite aux futurs membres du CJA de s'épanouir et de profiter à fond de l'aventure. »

ÊTRE MEMBRE DU COLLÈGE DES JUNIORS ASSOCIATIONS, C'EST...

◇ **Rencontrer des jeunes venus des quatre coins de la France**



◇ **Être auprès des JA**

Ils participent aux **commissions d'habilitation** toutes les deux semaines

Ils participent aux **Rencontres Départementales et Régionales**

Ils participent aux **rédactions de la communication** du Réseau



◇ **Être acteur des "politiques de jeunesse"**

Ils sont auditionnés par les décideurs publics et **donnent leur avis aux élus**

Ils **représentent le Réseau** et entretiennent les relations publiques

Ils **proposent de nouvelles idées** et suivent l'actualité (SNU, Europe...)



◇ **Participer à la vie statutaire**

Ils sont présents et **portent leur voix** lors des Conseils d'Administration

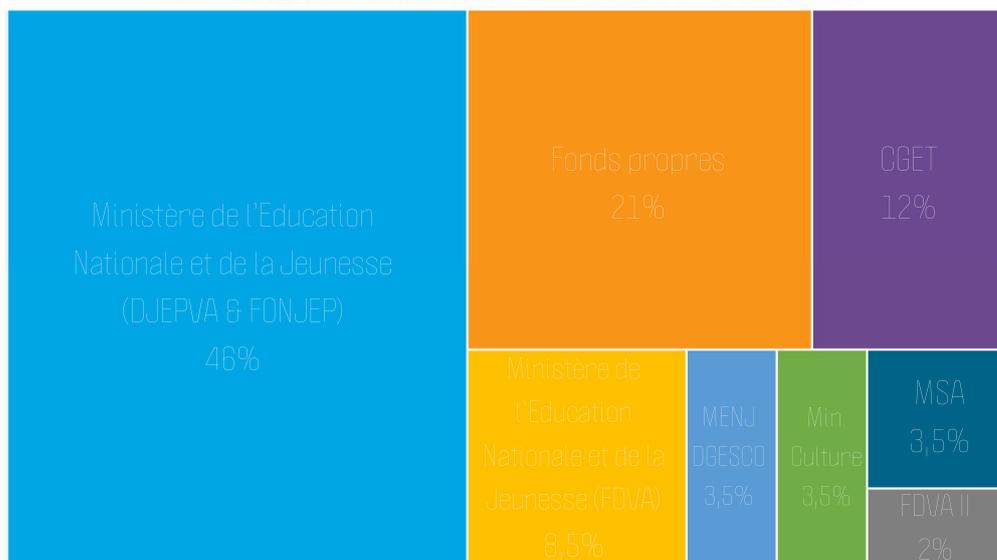
Ils décident et **renouvellent le plan d'action triennal**

Ils **organisent et animent** l'Assemblée Générale



03 BUDGET 2018 DU RNJA

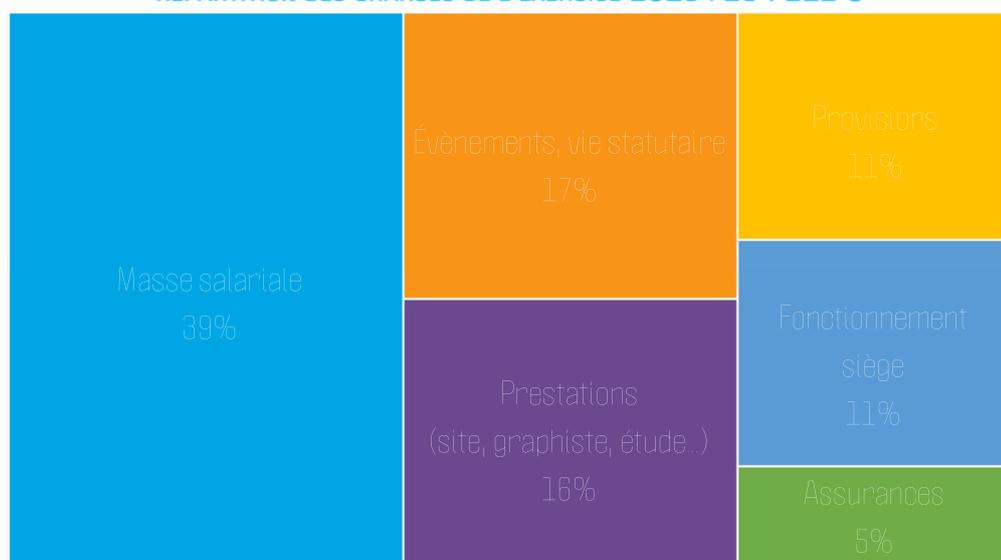
RÉPARTITION DES PRODUITS DE L'EXERCICE 2018 : 290 721 €



Les subventions publiques représentent 79 % du budget en 2018. Les financements publics étaient garantis par deux CPO, des partenariats annuels renouvelés mais aussi par de nouveaux partenaires ponctuels pour assurer le développement des projets du RNJA. A côté de cela, les fonds propres ont eux aussi augmentés par rapport à 2017, du fait d'une augmentation du montant des cotisations et d'une provision de 40 000 € réalisée pour l'organisation des 20 ans du Réseau National.

RÉPARTITION DES CHARGES DE L'EXERCICE 2018 : 284 212 €

En 2018, les tendances se poursuivent avec une baisse des dépenses sur le fonctionnement du siège et une stabilisation des dépenses salariales malgré un changement total de l'équipe salariée. On constate une augmentation des dépenses liées à la production et à l'activité notamment dans le cadre des 20 ans du Réseau (prestation et vie statutaire, événements, formations...)



MERCI À L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES



ET POUR LEUR CONTRIBUTION EN NATURE



qui accueille, dans ses locaux, l'équipe salariée du RNJA et participe à son suivi Comptable et RH.

ZOOM SUR DES PARTENAIRES...



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

« La DJEPVA est très attentive, depuis leur création, aux Juniors Associations. Nous soutenons le RNJA, soit au niveau national à travers une convention pluriannuelle et des échanges réguliers, soit localement avec nos services régionaux ou départementaux qui aident à l'accompagnement des Relais Départementaux et à l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche Junior Association.

Une politique jeunesse ne peut pas ou peut difficilement se concevoir sans donner la parole aux jeunes et surtout sans les écouter. Et il est vrai que ce que le RNJA a mis en place, avec la présence de jeunes engagés en JA dans sa gouvernance, nous paraît important. On constate d'ailleurs une reproduction de ce fonctionnement, que ce soit sur le plan local et sur le plan national, notamment dans le cadre du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse.

Que peut-on souhaiter au RNJA à l'occasion de ses 20 ans ? C'est difficile car on peut lui souhaiter 20 ans de plus, mais on peut surtout lui souhaiter de continuer à bousculer le champ associatif. Ce dernier est, par nature, ouvert et surprenant... C'est par l'arrivée de jeunes, je pense, que le champ associatif va encore et toujours être à la pointe des attentes de la société. Les quelques heures que j'ai pu passer lors de l'assemblée générale 2018, au contact de jeunes enthousiastes, qui portent leurs projets, m'ont « regonflé ». On repart toujours avec un énorme plaisir, cette année comme les précédentes. Et je crois bien que ce sont ces projets-là qui montrent que la relation d'un pays à sa jeunesse doit toujours être construite sur la base de la confiance. »

Mathias LAMARQUE, Sous-directeur Education Populaire - DJEPVA, Ministère de l'Éducation Nationale



« La MSA c'est la sécurité sociale des agriculteurs et des salariés agricoles, mais elle a aussi un rôle de développement des territoires ruraux. Elle a ainsi des partenariats avec des acteurs qui agissent sur les territoires ruraux tels que le RNJA afin notamment de favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité des jeunes.

Je suis épatée de voir l'implication des jeunes pour une cause ou un projet : ils ont de l'éloquence, on sent qu'ils maîtrisent leurs sujets et qu'ils ont une maturité, que je n'avais pas forcément à leur âge. Je suis très contente de voir à quel point les projets et les actions se développent au niveau de la jeunesse et du monde associatif.

Ce qui est intéressant, sur certains projets, c'est aussi qu'ils se déroulent dans des villages où se crée une vraie dynamique avec les jeunes, des moins jeunes et l'ensemble de la population. On sent que cela contribue à faire vivre ces territoires ruraux. »



santé
famille
retraite
services

Elodie MANSO

Chargée de Mission Jeunesse - Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)





Réseau National des Juniors Associations

IL N'EST JAMAIS TROP TÔT

POUR AGIR



Mentions Légales

Rapport d'Activité 2018 du Réseau
National des Juniors Associations
3 rue Récamier - 75007 Paris
01.84.25.19.98
contact@juniorassociation.org

Directrice de publication : Sarah Bilot

Rédaction : Sarah Bilot, Hélène Grimelle,
Laurie Mercier, Thomas Alliot, Elodie Estève

Mise en page : Elodie Estève

Adopté à l'AG du 31 mars 2019.

Crédits photos : RNJA, Ligue de l'enseignement